

RAPPORT D'ACTIVITÉ
sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
2025

4 • Les faits marquants

6 • Un peu d'Histoire

8 • Partie 1 - La prévention des déchets

PLPDMA

Prévention des déchets

Réemploi

Communication incitative

Communication

Services aux associations

Compostage de proximité et biodéchets

18 • Partie 2 - Le SICTOM RM

Présentation du SRM

Territoire desservi

Gouvernance

Organigramme

Répartition des compétences

26 • Partie 3 - Indicateurs techniques et financiers

Organisation du service public de collecte

Fréquence de collecte du SRM

Ordures ménagères résiduelles

Collecte sélective

Verre

Filières des repreneurs des emballages

Déchetteries

Tonnages déchetteries

Déchets verts

Indicateurs financiers

45 • Bilan et Perspectives

46 • Glossaire

48 • Annexes

Faits marquants 2025

Quelques chiffres

100 002
Habitants

6 585 tonnes
66 kg/an/hab
Emballages et papiers

17 860 tonnes
179 kg/an/hab
Ordures ménagères

72,82 €/ Tonne
TGAP

3 373 tonnes
34 kg/an/hab
Verre

8 859 tonnes
Déchets Verts

27 025 tonnes
Déchetteries (avec gravats)

152,13 € / Tonne

Coût traitement des
déchets

115 agents
travaillent au SICTOM

Il y a 25 ans, je devenais pour la première fois délégué au SICTOM de la région montluçonnaise.

Que de chemin parcouru depuis !

A l'époque, tous les déchets étaient mis dans la même poubelle et finissaient dans le même trou, sur le terrain de Givrette. Comme cet enfouissement ne coûtait pratiquement rien, la réduction des déchets n'était même pas évoquée. **Aujourd'hui, le poids des déchets restant dans la poubelle de base, ceux que l'on continue d'enfouir dans un grand trou, devrait être le tiers de ce qu'il était il y a 25 ans et tout cela grâce :**

- aux **bacs jaunes** pour la collecte des papiers, cartons et emballages et à **l'usine départementale** de tri qui tourne depuis maintenant 7 ans
- aux **400 containers** pour la collecte du **verre**,
- aux près de **20 000 composteurs individuels**, aux plus de **150 bacs de collecte des biodéchets** et à notre **plateforme de compostage**,
- aux **8 déchetteries équipées** chacune de **25 bennes et containers différents**

A l'époque, c'était 342 kg par an et par habitant qui étaient enterrés, aujourd'hui c'est 177 kg mais qui nous coûtent 6 millions d'€. **Nous avons fait une grande partie du chemin, les efforts doivent être poursuivis.**

Et maintenant ? Eh bien l'avenir, il a commencé à s'écrire **il y a plus de 3 ans, quand nous avons décidé que tous les déchets du département seraient valorisés** : leur incinération, dans une nouvelle usine départementale située à Bayet, produira de la vapeur qui assurera le fonctionnement de l'usine voisine et de l'électricité qui sera revendue. Mieux encore, **les bouteilles ou objets métalliques** que l'on trouve encore dans les poubelles, **seront également revendus** alors qu'aujourd'hui, ils attendent l'éternité au fond du trou dans lequel ils sont enfouis. **Et tout cela pour un coût qui sera maîtrisé pour les 25 prochaines années.**

Alors, la feuille de route des nouveaux élus est simple :

- poursuivre la **mise en place des outils**, tels les sacs transparents, qui **aideront nos concitoyens à réduire le poids de leurs déchets**,
- poursuivre le **partenariat** avec les **autres syndicats du département** : **plus on est nombreux, plus on est forts !**
- Et surtout, **ne pas avoir peur d'innover et d'anticiper**. Si nous ne l'avons pas fait au cours de ces dernières années, nous n'aurions pas la moitié de nos bennes qui roulent avec un biocarburant qui coûte 1,45 € le litre.

Heureux des années passées à la présidence du SICTOM, je fais confiance à mes successeurs pour qu'ils poursuivent le développement de cette belle machine.



ANNÉE 2025



Responsabilité Sociétale des Entreprises (labellisation) : le SICTOM, en tant qu'acteur public du service de gestion des déchets est au cœur des enjeux RSE:

- Environnementaux : tri , valorisation et réduction des déchets,
- Sociétaux : prévention, SST, lien avec les citoyens et les usagers...
- Gouvernance : partenariats locaux, achats responsables, transparence...

JANV. 2025



Accompagnement, soutien et partenariat avec **PAMPA Consigne** qui développe la filière du réemploi des contenants en verre en Auvergne et oeuvre pour le retour de la consigne. Grâce aux distributeurs et partenaires sur le territoire du SICTOM RM, les usagers pourront ramener leur verre consigné directement en magasin. Objectif 2027 : 10 % du flaconnage en verre devra être réemployé.

ANNÉE 2025



Décarbonation du parc poids lourds : en plus de faire rouler des camions poubelle au biocarburant, le SICTOM RM a fait l'acquisition d'un tacteur 100% électrique pour assurer le transfert de la collecte sélective au centre Allier Tri (Renault Truck T E-Tech 100% électrique). Il s'agit du premier véhicule de ce type dans le département de l'Allier.

AVRIL 2025



Fermeture des déchetteries des SICTOM de l'Allier les 10 et 11 avril 2025 : les élus ont souhaité «agir face à la recrudescence des incivilités à l'égard des agents de déchetterie. Durant ces deux jours les agents ont été formés à la gestion des conflits, aux comportements à adopter face aux agressions car ces situations trop fréquentes, pèsent sur leur quotidien et leur bien-être au travail.

ANNÉE 2025



Déploiement des sacs transparents : dans le cadre de l'amélioration continue du tri et de la gestion des déchets ménagers, le SICTOM RM a mené au printemps 2025 une phase de test de communication incitative sur quatre communes. Les résultats étant concluants, le projet est généralisé à l'ensemble de nos communes.

NOV. 2025



La gestion des biodéchets reste un enjeu majeur pour le SICTOM et **le partage d'expériences** également. Ainsi trois temps forts ont eu lieu :

- conférence «Jardiner au naturel» présenté par Pierre Feltz et ouverte à tous,
- Formation de 15 référents de site de compostage en établissement,
- Journée technique du RCC AURA sur les échanges des pratiques (site vitrine)

Un peu d'histoire : Givrette (parution du Magazine municipal de Domérat - juin 2023)



Chaque quartier a son histoire...

Domérat, ville à la campagne, a la particularité de se composer de nombreux quartiers. Chacun s'est bâti autour d'une influence et d'une histoire différente.

RICROS ET L'ÉGLISE DISPARUE

Au nord-ouest de la commune, le quartier de Ricros a été annexé à Domérat en 1809 en même temps que d'autres villages tels que Villiers et Les Chalais. Il tire son nom d'un ruisseau formant un « ris creux » en arrivant à son sommet.

En son centre, au XII^{ème} siècle, se trouvait une église aujourd'hui disparue. Une croix édiflée à son emplacement original marque l'ancienne présence de l'édifice. Par la suite, la chapelle en bois du domaine de la Pérelle a été déplacée à côté de l'école Marcel Pagnol avant d'être rasée en 1990 pour cause de vétusté.

Cette école a été construite en 1896 et inaugurée en 1897, en même temps que la fontaine publique, plus en amont du village.

Au début du XX^{ème} siècle paraît l'interdiction de distillation chez les particuliers. Réputé pour sa production viticole et fruitière, Ricros fait partie des cinq quartiers domératois se voyant attribuer un alambic municipal.

BRESSOLLES, UN QUARTIER DES ANNÉES 70

Bressolles est un des quartiers Domératois les plus récents. Suite à la disparition progressive des vignes à Domérat après la Seconde Guerre Mondiale et l'essor du travail en usine, de nombreux hectares de terrain tombent en friches. Pour pallier ce problème, la commune se lance dans les années 1960-70 dans un plan de remembrement cadastral. Les parcelles en friches sont regroupées pour être revendues.

Bressolles, étendu sur plus de vingt-six hectares, est alors racheté par la municipalité en 1971 pour lancer la construction d'environ 200 pavillons. Auparavant, cet espace était recouvert de vignes et de jardins, sûrement sur un sol marécageux d'où son nom, certainement issu du mot gaulois bracu, signifiant marais ou marécage.

VIGNOUX, LE CULTE DE LA VIGNE

À la frontière entre Huriel et Domérat, le quartier de Vignoux a longtemps été réputé pour la qualité de son vin. Son nom révèle d'ailleurs l'importance de la viticulture sur son territoire. On dit que « le vin de Vignoux est toujours très doux ». Par la qualité de sa production viticole et fruitière, Vignoux, comme Ricros, a longtemps possédé son propre alambic.

Cette opération s'inscrivait dans le cadre d'un programme national initié par le Ministère de l'équipement sous la mandature de Georges Pompidou dont l'objectif était de donner accès à la propriété aux personnes aux revenus modestes. Le chantier verra le jour en 1972 et débutera par la construction d'une trentaine de pavillons.

Autre caractéristique majeure de ce quartier: son château. Avec ses deux tours circulaires et ses deux ailes en retour sur le jardin, il est le parfait exemple des châteaux ruraux du XVII^{ème} siècle. Construit sur une forteresse datant du XIII^{ème} siècle, l'intérieur cache un décor boisé du XVIII^{ème} particulièrement remarquable qui lui a valu un classement au titre des Monuments Historiques en 1980.

Moins connu et aujourd'hui disparu, un autre

monument a fortement marqué le quartier. Il s'agit d'un ancien pont adossé au balcon du château dont on peut encore voir la trace sur le mur. Celui-ci surplombait la route. Sa hauteur inadaptée à celle des véhicules contemporains gênait la circulation. Il fut démolé en 1899.



Grand format

GIVRETTE, UN DON DE DAGOBERT

Le quartier de Givrette a été rattaché à Domérat en 1809, en même temps que les quartiers de Ricros, les Chalais, Le Lac et Villiers, par un acte officiel signé par Napoléon I^{er}.

Son nom serait tiré de « gibbe », signifiant bosse et correspondrait à sa situation en hauteur. C'est d'ailleurs sur ce tertre que se dressaient le château et l'église de Givrette.

Au Moyen-Age, Givrette disposait de l'une des trois mottes castrales du territoire avec Salvets et Domérat, ce qui signifiait la présence d'un châtelain et d'une organisation féodale. Entre les VII^{ème} et VIII^{ème} siècles Givrette fut même le théâtre de guerres de propriétés qui intéressèrent les rois de France ! Le roi Dagobert I^{er} aurait fait don de Givrette à l'Abbaye des rois de France de Saint-Denis, près de Paris. Un siècle plus tard, Charles Martel fit don de ces mêmes terres à ses guerriers

en pleine guerre contre les ducs d'Aquitaine. Mécontents de cette dépossession, les moines de l'Abbaye de Saint-Denis firent appel au jugement du Roi Charlemagne pour trancher le conflit. Après de multiples péripéties, le domaine fut restitué à l'Abbaye sous le Pape Léon III et le règne de Charlemagne.

L'église de Givrette, dédiée à Saint-Pardoux, a malheureusement disparu aujourd'hui. Elle a été transformée en exploitation agricole à partir de 1905.

Sur la butte actuelle, il ne reste plus de château médiéval mais une demeure bourgeoise datant du XVII^{ème} siècle comprenant encore une belle tour d'angle et un pigeonnier.

En 1974, Givrette accueille le site du SICTOM de la Région Montluçonnaise, chargé du traitement des déchets et ordures ménagères d'une partie de l'agglomération.

LA GUILLAUMETTE

Si l'origine de l'appellation de ce quartier est trouble, on suppose qu'il s'agirait d'un dérivé de Guillaume signifiant un point de surveillance en hauteur, ce qui serait cohérent avec la toponymie du lieu, ou une référence à la famille Guilhomet qui a longtemps possédé ces terres. C'est cette même famille qui a, par ailleurs, fait construire le château de Brignat, plus en direction de Montluçon.

Le quartier de La Guillaumette est resté, jusque dans les années 1970, une terre vigneronne. Les premières maisons n'apparaissent que dans les années 1950. Cette importance viticole se voit par ailleurs dans cette petite anecdote : en 1938, les vignes auraient été tellement productives que les vignerons restants se seraient vus contraints de faire appel à l'armée pour venir à bout des vendanges ! Celles-ci auraient duré plus de trois semaines !!

deux guerre que l'usage de cette parcelle de terrain évolue. Elle est réquisitionnée dès 1929 par l'armée de l'air pour en faire une station d'atterrissage des avions postaux issus du courrier Bordeaux-Genève. Le terrain est utilisé militairement pendant toute la Seconde Guerre Mondiale, il sera même occupé par l'armée allemande en 1942. Ce n'est qu'après la guerre que le site est progressivement démilitarisé. La municipalité se bat alors pour conserver la destination aéronautique du site et ainsi permettre aux associations aéronautiques de s'y développer. Si différents clubs co-existaient parallèlement, ce n'est qu'en 2016 que ceux-ci ont fusionnés pour devenir l'Aéro-club Montluçon-Domérat. La construction d'un second aérodrome à Lépaud a mis progressivement dans l'ombre l'aérodrome domératois, poussant ce dernier à fermer ses vols commerciaux dans les années 1970-80.

VILLARS, D'HIPPODROME À AÉRODROME

À la frontière entre Montluçon et Domérat, le quartier de Villars a souvent fait l'objet de discussions entre les deux municipalités. Comme Villiers, Villars tirerait son nom de la présence d'une villa antique cachée dans son sous-sol. Celle-ci se trouvait sur le chemin d'une ancienne voie romaine reliant Poitiers à Nérès-les-Bains. Au-delà de ce passé antique, Villars est connu pour avoir longtemps été une forêt médiévale jusqu'à être transformé au début du XX^{ème} siècle en champ de course hippique. Une ligne de chemin de fer s'arrêtait même spécialement à l'hippodrome pour permettre aux montluçonnais et aux domératois de s'y rendre. C'est à l'entre-

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Ci-dessous, un extrait condensé du PLPDMA. Ce dernier est disponible en intégralité sur le site Internet du SICTOM : www.sictomrm.com ou directement auprès de l'animatrice PLPDMA du service communication.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉUENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ANNÉE 2023 - 2029

Après un programme local de prévention des déchets (PLP) initié dès 2012, et la mise en place d'actions dont certaines perdurent encore aujourd'hui, le SICTOM Région Montluçonnaise souhaite renouveler sa démarche en élaborant un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), conformément à l'obligation réglementaire.

Objectifs du PLPDMA

Objectifs nationaux et régionaux

- Réduire l'enfouissement des DMA (50 % en 2025 par rapport à 2010)
- Réduire la production des DMA (10 % en 2020 et 15 % en 2030)
- Mettre en place de la Tarification Incitative
- Généraliser le tri à la source des biodéchets (avant 2024)
- Réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025
- Augmenter la valorisation matière et organique (65 % en 2025)

Les DMA, c'est quoi ?

+

OMA (OMR + CS)

=

DECHETS OCCASIONNELS (déchets des déchetteries)

=

DMA

Déclinaison de ces objectifs sur le territoire du SICTOM Région Montluçonnaise

Le PLPDMA se doit d'être en conformité avec les objectifs nationaux et régionaux de réduction des déchets.

Réduire l'enfouissement des DMA (50 % en 2025 par rapport à 2010)

DMA enfouis en 2010 (OMR +encombrants) = 36 365 T
Objectif à atteindre de - 50 % de DMA enfouis en 2025 = 18 183 T
 DMA enfouis en 2022 = 26 474 T
 DMA enfouis en 2024 = 23 298 T
DMA enfouis en 2025 = 22 209 T

Réduire la production des DMA de 10 % en 2020
 DMA 2010 = 525.98 kg/hab/an DMA 2020 = 480.77 kg/hab/an
Soit une réduction de 8.6% : objectif non atteint

Réduire la production des DMA de 15 % en 2030
 DMA 2010 = 525.98 kg/hab/an
Objectif 2030 = 447 kg/hab/an
 Production de DMA 2022 = 502 kg/hab/an
 Production de DMA 2024 = 497 kg/hab/an
Production de DMA 2025 = 484 kg/hab/an

Augmenter la valorisation matière et organique (65 % en 2025) **Objectif 2025 = 65 %**
 Valorisation matière 2010 = 31.4 %
 Valorisation matière 2022 = 48.8 %
 Valorisation matière 2024 = 53.8 %
Valorisation matière 2025 = 54.6 %

DMA : Déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le SICTOM RM
 OMA : Ordures Ménagères et Assimilées = OMR + CS
 OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (poubelles noires)
 CS : Recyclables bacs jaunes collectés en porte à porte + Verre collecté en apport volontaire

LES AXES DU PROGRAMME

Axe 1 : Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Axe 2 : Augmenter la durée de vie des produits	Axe 3 : Etre éco-exemplaire	Axe 4 : Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets	Axe 5 : Sensibiliser
--	--	---------------------------------------	---	--------------------------------



Prévention des déchets

Un service en pleine mutation qui oeuvre pour accompagner et sensibiliser les usagers au tri et à la réduction des déchets. L'équipe d'ambassadrices de prévention intervient sur tout le territoire du SICTOM RM :

► **Animations scolaires** (écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, visites de sites et de déchetteries...) : Les enfants sont le meilleur relais auprès des parents : 1013 enfants sensibilisés

► **Animations adultes** (foyer logement, maison d'arrêt, associations, personnel de crèche, évêché...) : 206 personnes sensibilisées.

► **Formations** (gardiens d'immeubles, personnel de cantine, vacataires...) : 88 personnes sensibilisées.

► **Accueil des nouveaux arrivants** (diffusion de l'information et prévention) : 48 personnes sensibilisées.

► **Foire exposition, salons, stands, JPO** (être au plus près de l'habitant et prévention) : 1580 personnes sensibilisées.

► **Conférences et réunions publiques** (thème déchets et biodéchets, communiquer sur les déchets et leur devenir, prévention) : 258 personnes sensibilisées.

► **communication incitative** (réduction de la production de déchets, sacs transparents...) : 12 communes équipées, 70 % des foyers visités.



Quelques temps forts de l'année 2025 ...

► Foire exposition de Montluçon du 4 au 12 octobre

- Communiquer sur les consignes de tri, la prévention des déchets et promouvoir le réemploi.
- Renseigner les usagers sur l'organisation du service public de collecte des déchets ménagers.
- Réalisation d'un stand avec des matériaux de récupération ou du réemploi.

► Journées portes ouvertes du SICTOM 24 mai

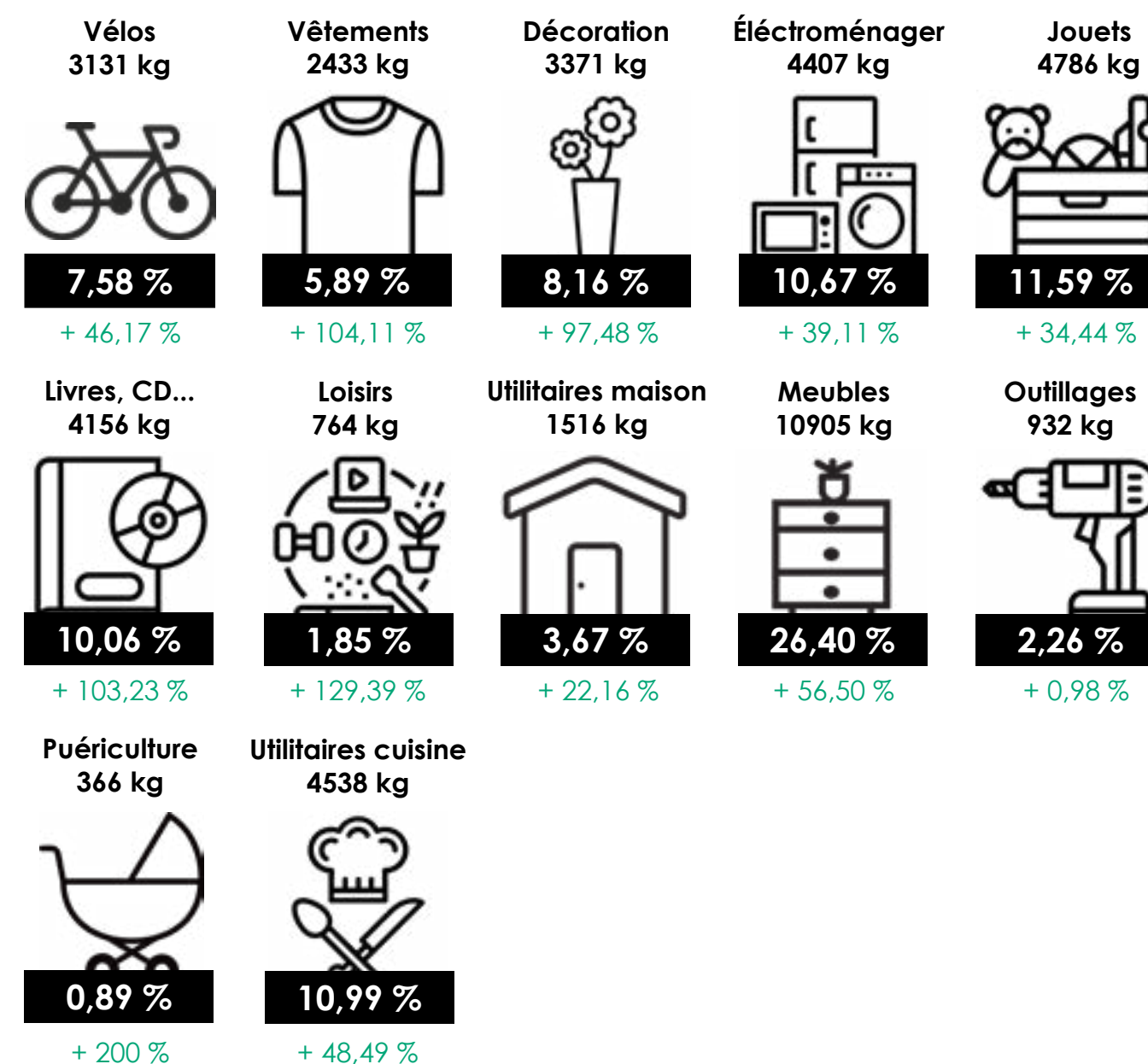
Stands d'exposants acteurs du réemploi et du développement durable, dotation des poules, Troc Party, troc plants...

► Présence sur différents évènements tout au long de l'année

- Marché de printemps à Lignerolles
- Marché des bon copains au domaine de La Ganne à Prémilhat
- Pivoines et Camélias à Domérat
- Accueil des nouveaux arrivants Montluçon
- Salon Côté Maison parc des expositions Montluçon
- Salon des maires
- ...

Réemploi

En mars 2022, dans le cadre de l'article 57 de la loi AGEC 2020, une étude a été lancée sur la thématique du réemploi. À la suite de cette analyse, **le SICTOM RM a implanté un local de réemploi à la déchetterie de Prémilhat. Les résultats ayant été satisfaisants, toutes les déchetteries sont maintenant équipées (sauf Chamblet et Commentry)**. Les usagers peuvent déposer tout objet en état de fonctionnement dans les conteneurs (petits meubles, jouets, objets de décoration, petits DEEE qui fonctionnent, outillage, livres, vaisselle...). Le contenu est redistribué aux partenaires du réemploi qui contractent une convention avec le SICTOM. Un guide du réemploi est également à la disposition des usagers.



Partenaires du SICTOM RM signataires de la convention du réemploi

- | | | |
|--------------------------|-------------------------------|------------------------|
| ► L'Aménagerie | ► Les Petits Bouchons | ► Le Secours Populaire |
| ► Association Pauline | ► Les Trésors de Saint Victor | ► Cyclopède |
| ► Le Fablab de Montluçon | ► Broc Vincent | ► La relève |
| ► La MJC | ► Le Champ des possibles | ► Emmaüs |

Communication incitative

► De l'expérimentation à la généralisation

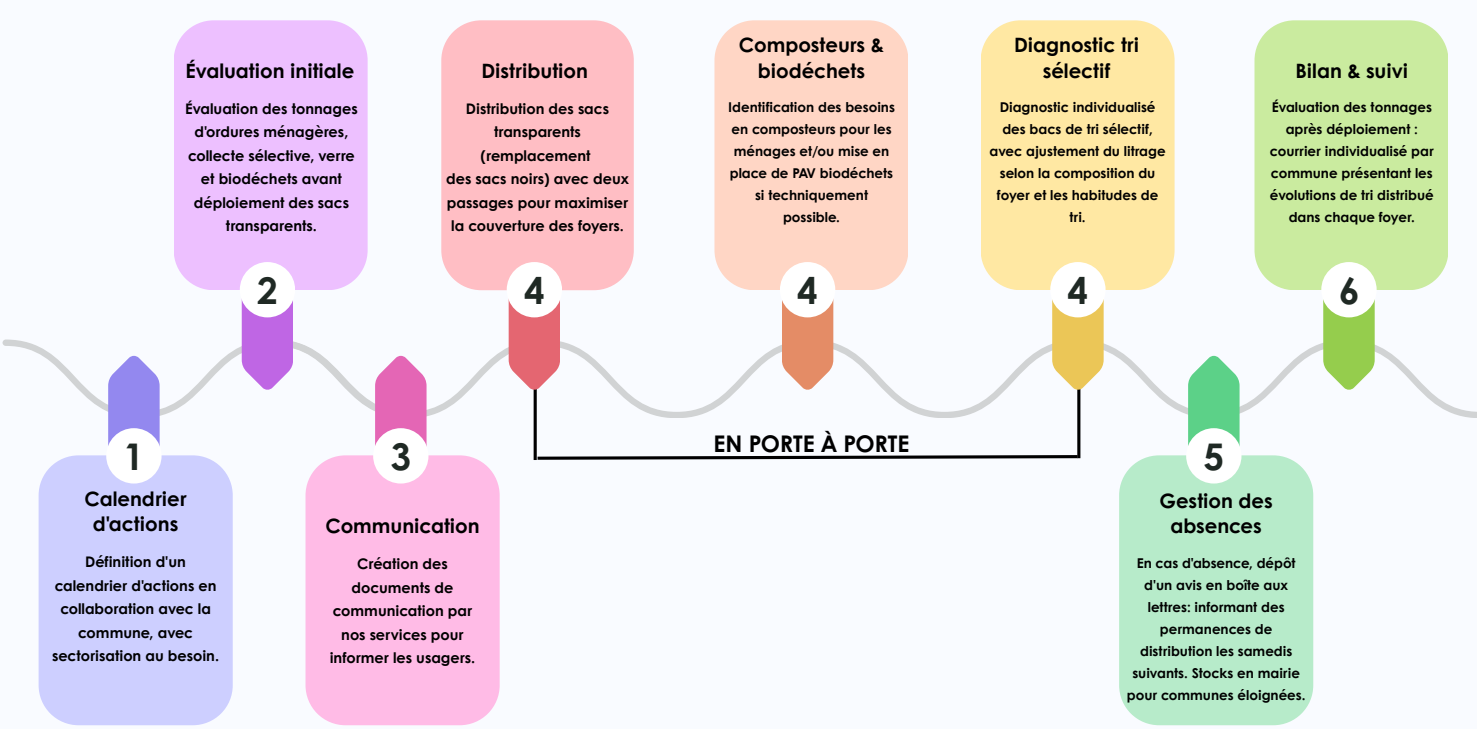
Dans le cadre de l'amélioration continue du tri des déchets ménagers, le SICTOM RM a mené au printemps 2025 une phase de test de communication incitative sur quatre communes (Huriel, Prémilhat, Montmarault et Villebret). Ce projet pilote avait un objectif simple : mieux trier pour mieux optimiser la gestion de nos déchets.

Les enseignements que nous avons tiré de cette expérimentation :

- Généraliser le dispositif des sacs transparents à l'ensemble du territoire (83 communes) afin d'obtenir des résultats similaires à plus grande échelle.*
- Mettre à disposition des usagers, tous les moyens pour faciliter le tri des déchets (bacs correctement dimensionnés, composteurs ou points d'apport volontaire pour les biodéchets, sacs transparents, carte de déchetterie).
- Continuer de rencontrer régulièrement les usagers afin de répondre à leurs questions et les informer sur l'évolution du service.
- Communiquer régulièrement à la population les résultats de leur engagement dans la gestion de leurs déchets.

Grâce à la mobilisation des habitants de ces quatre communes, les résultats ont été très encourageants. Les déchets inadaptés au bac à ordures ménagères ont progressivement été redirigés vers le bon tri.

► Fonctionnement

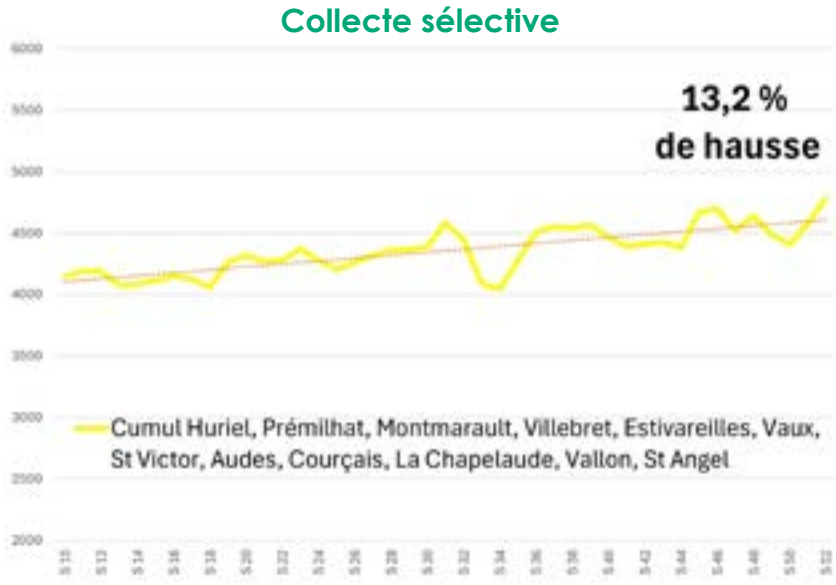
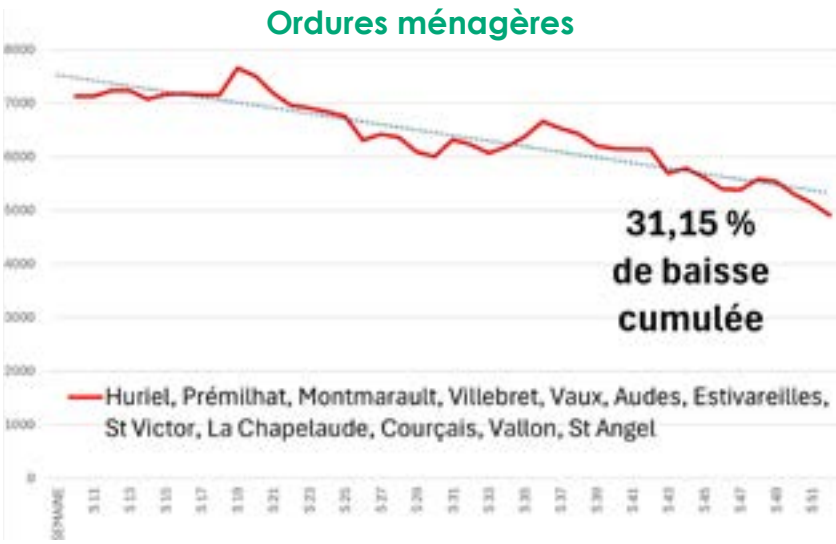


Adresse mail de contact pour tous renseignements : sacstransparents@sictomrm.fr

*Ces sacs transparents sont exclusivement destinés aux particuliers. Les établissements publics, les entreprises privées et les associations ne sont donc pas concernés par cette opération à ce stade.

NB : Pour plus d'informations, le rapport technique complet est disponible auprès du service communication incitative du SICTOM RM

► Évolution des tonnages 2025 (semaine 10 à 52) pour les communes équipées



► Exemples de communication écrite pour les usagers

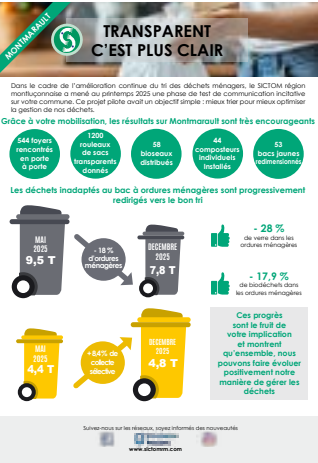
Flyer consignes de tri



Permanences



Courrier résultats



Communication

Enjeux essentiels dans l'accompagnement des usagers, le SICTOM RM a développé ses actions de communication au cours des années. En plus des vecteurs traditionnels (presse, infos tri...), le SICTOM a démultiplié les biais d'informations grâce à des moyens de communication plus modernes, intuitifs et diversifiés.

► INFOS TRI distribué en boîte aux lettres

Édité deux fois par an, l'Infos Tri permet de transmettre et d'expliquer aux usagers du SICTOM RM les évolutions et changements mis en place. Il est imprimé en 58 000 exemplaires.



► La communication numérique



72 813
visites
sur le site Internet



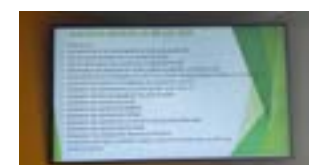
4 400 abonnés
Abonnés sur la page Facebook



383
Abonnés sur la page Instagram



Application gratuite à disposition des usagers du SICTOM pour la diffusion des informations urgentes et importantes.



Diffusion de l'information en interne pour les agents via les écrans de la salle de pause et du départ camion : planning, AG, formations, compte-rendu, réunions, manifestations, ordre du jour, infos CNAS, et toutes les informations utiles aux agents.

► Partenariat Presse



La Montagne : 3 parutions par an (Print et Web)
La Semaine de l'Allier : 2 parutions par an
Radios RJFM et RMB : publications et diffusion de l'information

► Vidéos métiers



En novembre 2025, une équipe de tournage (storyboard : service communication / réalisation et montage : Imaginarium Vichy et Well production) est intervenue pour la réalisation d'une campagne de communication sur les métiers du SICTOM : gardien de déchetterie, ripeur, élu de la collectivité, DGS, guide composteur et responsable de service compostage et biodéchets.

Objectif : mettre en avant les femmes et les hommes qui oeuvrent quotidiennement pour le service public de collecte et faire découvrir ces métiers au grand public.

Services aux associations

► Financement d'achat de gobelets réutilisables

L'utilisation de vaisselle lavable/réutilisable lors de manifestations et autres festivités, est un geste écoresponsable favorisant la réduction des déchets.



Le SICTOM RM propose aux associations de financer l'achat de gobelets réutilisables en prenant en charge 25 % du montant de la commande (dans la limite de 250 €). Le budget alloué est de 2 400 €.

Le service se charge du devis, de la commande et de la réception de la marchandise.

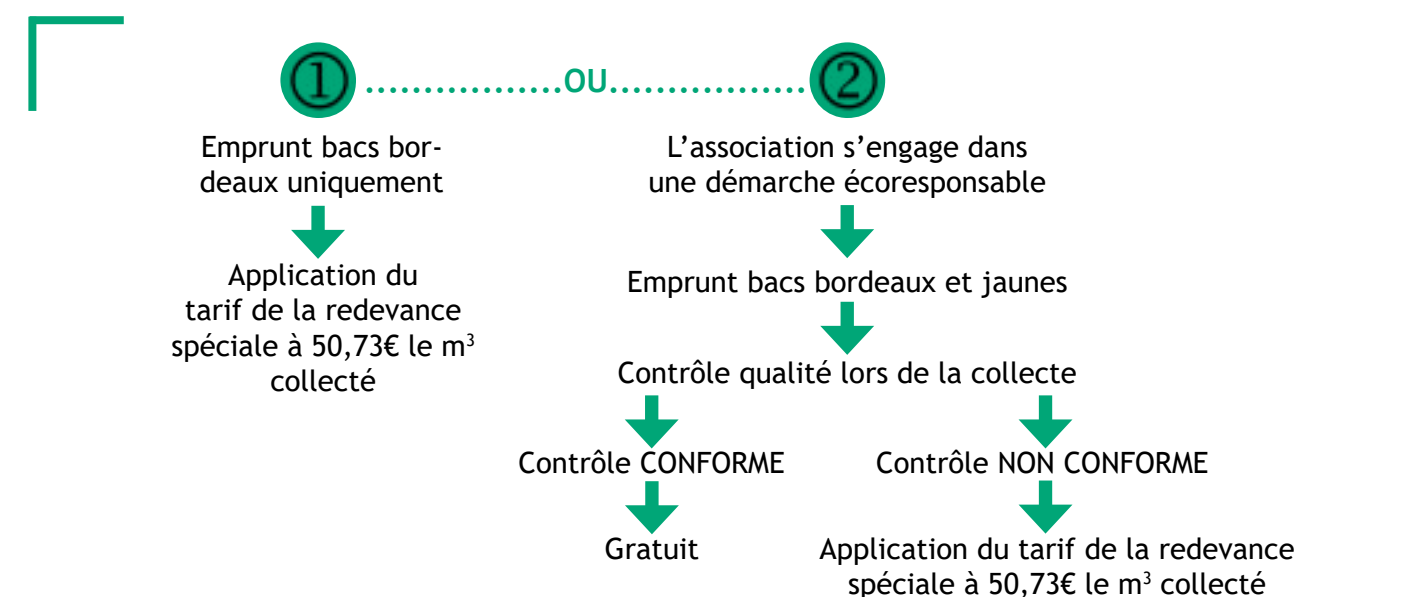
Une adresse mail est également dédiée à ce service gobelet@sictomrm.fr

En 2025, 2250 gobelets ont été commandés par 5 associations pour un montant total de financement de 473,25 €.

► Prêt ponctuel de conteneurs

Deux types de bacs sont proposés : ordures ménagères (bordeaux) et recyclables (jaunes). Une adresse mail est dédiée à ce service association@sictomrm.fr

Le prêt des bacs jaunes est gratuit. Le prêt des bacs bordeaux est soumis à conditions :



L'équivalent de 40 920 litres de conteneurs ordures ménagères et 56 940 litres de conteneurs collecte sélective ont été mis à disposition de 26 associations.

Depuis 2022, le service association propose également en prêt des pinces ramasse déchets, des boudriers et une pesée transportable pour les associations souhaitant organiser des opérations de nettoyage. Cette année, 6 associations ont bénéficié de ce matériel.

Compostage de proximité et biodéchets

Depuis 2010, le SICTOM RM propose des composteurs aux particuliers de son territoire. En 2019, suite à l'adaptation des fréquences de collectes des ordures ménagères sur certaines communes, les habitants de ces dernières ont été invités à récupérer un composteur gratuit par foyer (445 litres en bois ou plastique). Depuis 2021, cette opération est étendue à l'ensemble du territoire du SICTOM.

Depuis 2024, des permanences de distribution de composteurs sont organisées tous les 3ème jeudi de chaque mois entre 13h30 et 17h30 au SICTOM. Les usagers peuvent venir retirer gratuitement leur composteur sur présentation d'un justificatif de domicile. Une formation aux bons gestes du compostage domestique est également assurée par les maîtres composteurs lors de ces permanences.

- ▶ 1 086 composteurs plastiques individuels (445 L) donnés
- ▶ 6 286 bioseaux donnés (1 086 distribution de composteurs / 800 installations de composteurs partagés et city compost / 4 400 installations des PAV).
- ▶ 59 composteurs plastiques installés pour le compostage partagé
- ▶ 6 City compost doublés à Chamblet, Saint Angel et Lignerolles
- ▶ 40 PAV supplémentaires installés

Ventes de compost des 28 et 29 mars, 17 et 18 octobre :

- ▶ 324 m3 de compost distribué

Partage d'expériences (novembre) :

- ▶ Conférence « Jardiner au naturel » présenté par Pierre Feltz et ouverte à tous
- ▶ Formation de 15 référents de site de compostage en établissement
- ▶ Journée technique du RCC AURA : échanges des pratiques et de la gestion des biodéchets



NB : Pour plus d'informations, le rapport technique complet est disponible auprès du service compostage de proximité du SICTOM RM



En avril 2025, **40 Points d'Apport Volontaire (PAV)** supplémentaires ont été installés, soit 141 PAV répartis sur notre territoire (Montluçon, Huriel, Prémilhat, Désertines, Domérat, Commentry, Nérès les Bains, Saint Victor, Villebret, Estivareilles, Vaux, Vallon en Sully, La Chapelaude, Marcillat en Combraille, Montmarault, Saint Angel). Chaque PAV est équipé d'un bac 240 litres. Les usagers concernés, ont été rencontrés en porte à porte par les agents du service compostage afin de recevoir les explications du système et leurs bioseaux. Une campagne de communication a été effectuée via l'Infos tri, le site Internet et les réseaux sociaux du SICTOM, des réunions publiques, la presse, les radios, les mairies...

Fonctionnement du service de collecte :

Un camion collecte les bacs et une laveuse assure leur nettoyage ainsi que celui des PAV, (une fois tous les quinze jours). A l'entrée de la plateforme, se trouve la benne contenant la lance à haute pression et haute température pour laver les engins, ainsi qu'un premier casier pour les apports et le mélange avec le broyat. Les 6 casiers de fermentation et le reste de la plateforme sont utilisés pour les andains de maturation. Des blocs de béton ont été rachetés courant 2025 pour agrandir les casiers jusqu'à 10m, délimiter l'air de maturation et isoler totalement la plateforme de compostage de biodéchets de la plateforme des déchets verts.



Le cycle du biodéchets :

- 1) Dépôt des biodéchets du lundi au jeudi dans le casier réception, préparation et mélange avec le broyat : dose de 1 volume de biodéchets pour 1 volume de broyat,
- 2) Tri des biodéchets apportés,
- 3) Chaque jeudi, changement de casier pour respecter une fermentation de minimum 4 à 6 semaines et apporter de l'oxygène,
- 4) Prise de température à l'aide de 2 sondes pour respecter le couple temps/température de 55°C pendant 14 jours,
- 5) Mise en maturation au bout de 4 à 6 semaines de fermentation,
- 6) Maturation pendant minimum 12 semaines avec retournement tous les 15 jours,
- 7) Criblage à l'aide d'un crible en location : 1er crible au mois de décembre 2024 : 40t de compost de biodéchets produits,
- 8) Analyse du compost au laboratoire Auréa,
- 9) Analyse conforme à la norme NFU44-051, mais avec un rapport C/N très faible, ce qui indique que la quantité de broyat apportée est insuffisante. Une action corrective a été mise en place : 1 volume de biodéchets pour 2 volumes au moins de broyat.

Valorisation :

La plateforme de compostage des biodéchets, attenante à celle de compostage des déchets verts, est en fonctionnement depuis février 2024. La demande d'agrément sanitaire a été déposée en juin 2023.

En 2025 : 470 tonnes de biodéchets ont été compostés pour un bassin versant d'environ 36 000 personnes et 70 tonnes de compost ont été produits et analysés par le laboratoire Auréa.



Présentation du SICTOM Région Montluçonnaise

Créé en 1974 le SICTOM région montluçonnaise (SRM), acteur public engagé dans la transition écologique, est l'opérateur public en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères sur son territoire d'intervention (cf carte en page 8).

- ▶ 6 Territoires adhérents du SRM
- ▶ 83 communes aux territoires hétérogènes
- ▶ 100 002 habitants au 1er janvier 2025
- ▶ 88 délégués titulaires et 88 suppléants

Les missions principales du SICTOM sont :

- ▶ Collecte et traitement des ordures ménagères
- ▶ Maintenance et dotation des conteneurs
- ▶ Prévention et sensibilisation des usagers en faveur du tri, du recyclage, du compostage et de la réduction des déchets
- ▶ Dotation de composteurs aux particuliers
- ▶ Gestion des déchetteries
- ▶ Collecte du verre
- ▶ Plateforme de compostage des déchets verts
- ▶ Dépôt de l'amiante des particuliers

Infrastructures clés



Quai de transfert
17 860 tonnes collectées en 2025
Exploitant : SRM - Domérat



Plateforme de compostage
8 864 tonnes traitées en 2025
Exploitant : SRM - Domérat



Réseau des déchetteries
27 209 tonnes collectées en 2025
Exploitant : SRM - 9 fixes et 1 mobile



Décharge déchets inertes
6 104 tonnes collectées et traitées en 2025
Exploitant : SRM - Chamblet



Centre de Stockage de Déchets Ultimes (C.S.D.U.)
22 241 tonnes stockées en 2025
Exploitant : COVED - Villeneuve



Centre de tri
6 585 tonnes traitées en 2025
Exploitant : SPL Allier Tri - Chézy

Territoire desservi



Communauté de communes
Berry Grand Sud
7 communes
2 349 habitants

Communauté de communes
du Pays de Tronçais
3 communes
1 294 habitants



Communauté de communes
du Val de Cher
7 communes
5 094 habitants



Communauté de communes
du Pays d'Huriel
14 communes
7 332 habitants



Montluçon Communauté
21 communes
59 380 habitants

Commentry Montmarault Nérès
Communauté
31 communes
24 553 habitants

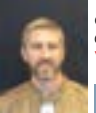
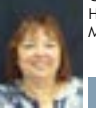


Gouvernance

88 délégués titulaires et 88 délégués suppléants, désignés parmi les élus des communes adhérentes du SICTOM, composent le conseil syndical. Ils élisent le ou la président(e) et les vices président(es) en bureau syndical (mandat de 6 ans). Ces derniers auront la charge de préparer les conseils syndicaux.

Des commissions, comités et groupes de travail, au sein desquels siègent des membres du bureau, sont formés afin de préparer les sessions.

MEMBRES BUREAU SYNDICAL ET LEURS COMMISSIONS*

 Jean Pierre MOMILOVIC Montluçon Président	 Mauricette LESPIAUCQ Saint Victor V. présidente	 Yannick COITE Quinssaines V.président	 Jean-Luc BERNARD Desertines V. président	 Thierry PENTHIER Lignerolles V. président	 Bertrand DUMONTET Saint Eloy d'Allier V.président
 Nelson DE SOUSA Domérat V. président	 Philippe GLOMOT Villebret V. président	 Guy FABRE Saint Angel V.président	 Alain BOULICAUD Chappes V.président	 Guy ESMOINGT Saulzais le Potier Cons. délégué	 Pierre-Marie DELANOY Meaulne Vitray Cons. délégué
 Jean MORA Vallon en Sully Cons. délégué	 Christine BESSEGE Villebret Cons. délégué	 Alain CHANIER Chamblet	 Daniel BEAULATON St Bonnet de Four	 Suzanne NOEL Montluçon	 Stéphane JARDONNET Commentry
 Denis COFFIN Saint Désiré	 Joël LEFEBRE Domérat	 Gaëlle BOUDRON Haut Bocage Maillet	 Lionel BROCARD Verneix	 Christine HALM Montluçon	 Bernard CONTAMINE Marcillat en Combrailles

MONTLUÇON COMMUNAUTÉ

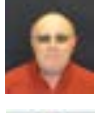
 Jean Pierre MOMILOVIC Montluçon	 Mauricette LESPIAUCQ Saint Victor	 Yannick COITE Quinssaines	 Jean-Luc BERNARD Desertines	 Thierry PENTHIER Lignerolles	 Annie PASQUIER Montluçon
 Nelson DE SOUSA Domérat	 Philippe GLOMOT Villebret	 Leila DOUARD Montluçon	 Valérie TAILLARDAT Montluçon	 Pierre LAROCHE Montluçon	 Colette DELAUME Prémilhat
 Pierre DELUDET Montluçon	 Christian DALBY Montluçon	 Suzanne NOEL Montluçon	 Jacques CHANUDET Montluçon	 Alain VERGE Saint Marcel en Marcillat	 Samir TRIKI Lavault Sainte Anne
 Joël LEFEBRE Domérat	 Christine HALM Montluçon	 François BROCHET Montluçon	 Christine BESSEGE Villebret	 Jean-Paul LAMOINE Arpheulles Saint Priest	 Viviane LESAGE Montluçon
 Fabrice LACAUX Saint Martinien	 Isabelle PIRES Domérat	 Pierre MOTHET Montluçon	 Stéphane OSTERTAG Domérat	 Fernando AZEVEDO Saint Fargeal	 Alic BERTON Montluçon
 Christian SANVOISIN Desertines	 Valérie BESSON Desertines	 Jean-Pierre HURTAUD Montluçon	 Bernard CONTAMINE Marcillat en Combrailles	 Loetitia Raynaud Montluçon	

* Les Différentes commissions :

Missions : définir les actions et la politique du syndicat, voter le budget annuel et approuver les documents comptables, décider des travaux, valider les rapports annuels...

COMMENTRY - MONTMARIAULT - NÉRIS COMMUNAUTÉ

 Guy FABRE Saint Angel	 Alain BOULICAUD Chappes	 Jean-Pierre SOUPIZET Nérès les Bains	 Michel KUPERMAN Nérès les Bains	 Alain CHANIER Chamblet	 Christian DOUCET Durdar Larequille
 Fernand SPACCAFERRI Commentry	 Daniel BEAULATON Saint Bonnet de Four	 Bruno LABREURE Doyet	 Stéphane JARDONNET Commentry	 René CRESPI Bézenet	 Elise BOULON La Celle
 Fabrice MARESQ Sazeret	 Gilles MALLE Murat	 Patrick CLEMENT Louroux de Beaune	 Bruno GOUBERT Venas	 Ghislain DERECH Malicorne	 Didier LINDRON Montmarault
 Gérard FERRIERE Villefranche d'Allier	 Marie CARRÉ Cosne d'Allier	 Michel RICHARDOT Sauvagny	 Emilie BOUXIN Blomard		

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HURIEL

 Bertrand DUMONTET Saint Eloy d'Allier	 Denis COFFIN Saint Désiré	 Alexis GHESQUIERE Saint Palais	 Lionel THOMAS Chazemais	 Alain TRAYSSAC Chambérat	 Roger BLINET Mesple
 Samantha BOUTET Hurriel	 Daniel PASCUAL La Chapelaude	 Marie HENNEQUIN Saint Martinien	 Didier MANTZ Viplaix	 Wilfrid BEAUFILS Saint Sauvier	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE CHER

 Adrien JOB Audes	 Gaëlle BOUDRON Haut Bocage Maillet	 Jean-Philippe DELHOUME Vaux	 Jean MORA Vallon en Sully	 Mohammed KEMIH Vallon en Sully	 Edith BRUNOL Estivareilles
 Caroline JEAN Haut Bocage Givrais	 Angélique PETIT Nassigny	 Bernard GARSON Reugny			

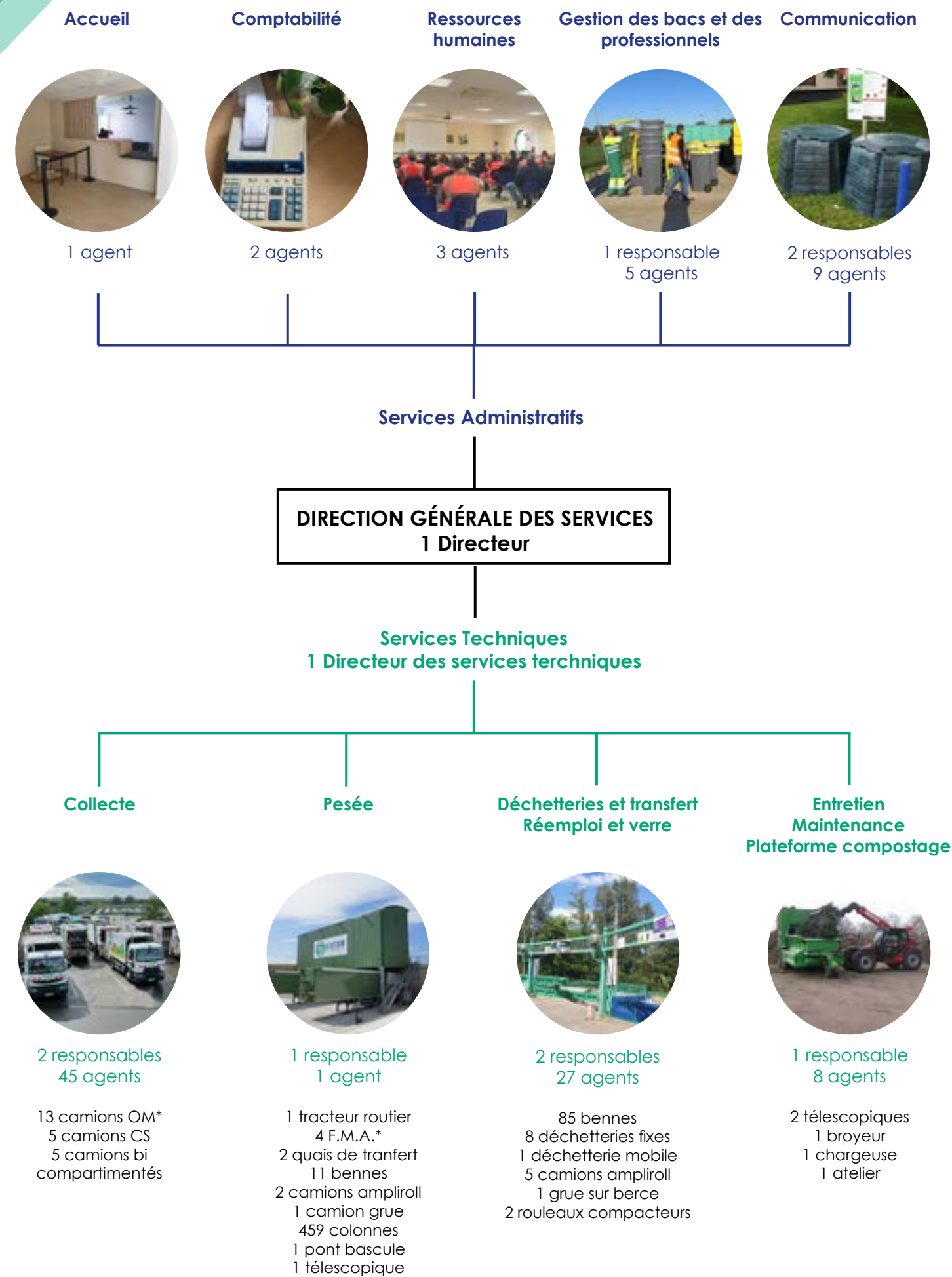
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY GRAND SUD

 Charlotte BILLAUT Epineuil le Fleuriel	 David CASSONET Faverdines	 Anna BERTALEB Saint Vite	 Michel MARQUIS La Perche	 Martine GILANT Saint Georges de Poiseux	 Guy ESMOINGT Saulzais le Potier
 Gilles TARRET Vesdun					

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS

 Didier PHILIPPON L'Etelon	 Paula CHAUSSENOT Meaulne Vitray	 Pierre-Marie DELANOY Meaulne Vitray	 Séverine DEMARTY Urçay
--	--	--	---

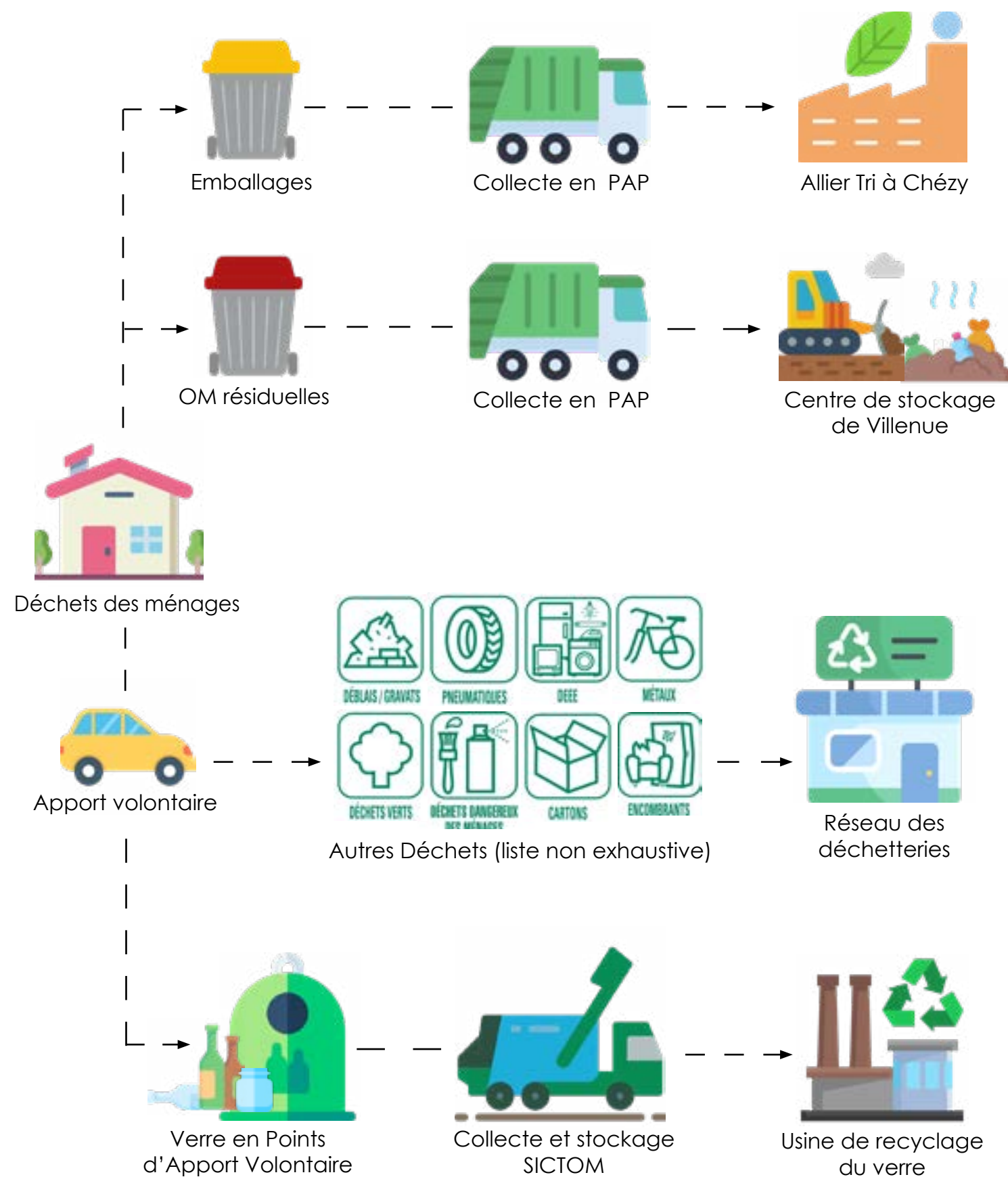
Organigramme simplifié



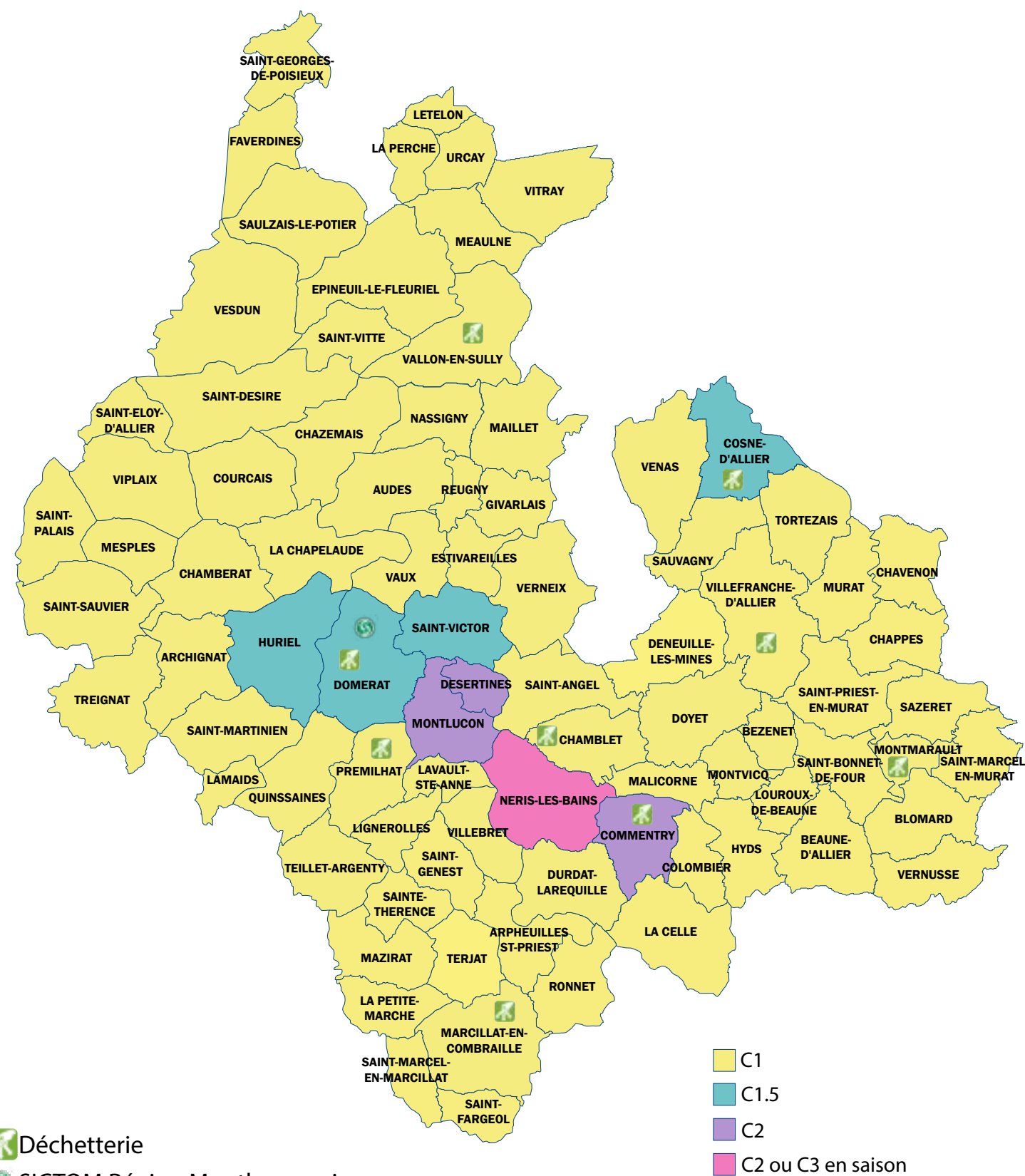
Répartition des compétences

FILIÈRE	COLLECTE/TRANSPORT	TRAITEMENT
Ordures ménagères	SICTOM	COVED
Emballages et papiers (PAV* et PAP*)	SICTOM	SPL ALLIER TRI
Emballage en verre (PAV)	SICTOM/TRANSPAUMANCE	SOLOVER
Déchets verts	SICTOM	SICTOM
Encombrants	SICTOM	COVED
Plâtre	SICTOM	COVED
Bois	SICTOM	NORSKSKOG
Carton	SICTOM	ALLIER TRI
Ferraille	SICTOM	PURFER
Gravats	SICTOM	SICTOM/COVED
DASRI*	PROSERVE DASRI	DASTRI
DEEE*	COVED/ ENVIRONNEMENT RECYCLING	ENVIRONNEMENT RECYCLING
Déchets dangereux (professionnels)	SARPI/EDIB	SARPI/EDIB
Déchets dangereux (ménagers)	VEOLIA	VEOLIA
Mobilier	PRAXY/COVED	PRAXY/COVED
Pneus	PROCAR	ALIAPUR
Huile	CHIMIREC	CHIMIREC
Piles	LA BOITE À PAPIER COREPILE	LA BOITE À PAPIER COREPILE
Encre	ECOLLECTE/LVL	ECOSYNTHESE
Textiles	LE RELAIS	LE RELAIS
Déchets d'amiante liés à des matériaux inertes* (dépôt sur site)	SICTOM	COLLINET

Organisation du service public de collecte



Fréquence de collecte du SICTOM RM



Déchetterie
 SICTOM Région Montluçonnaise

Ordures ménagères résiduelles

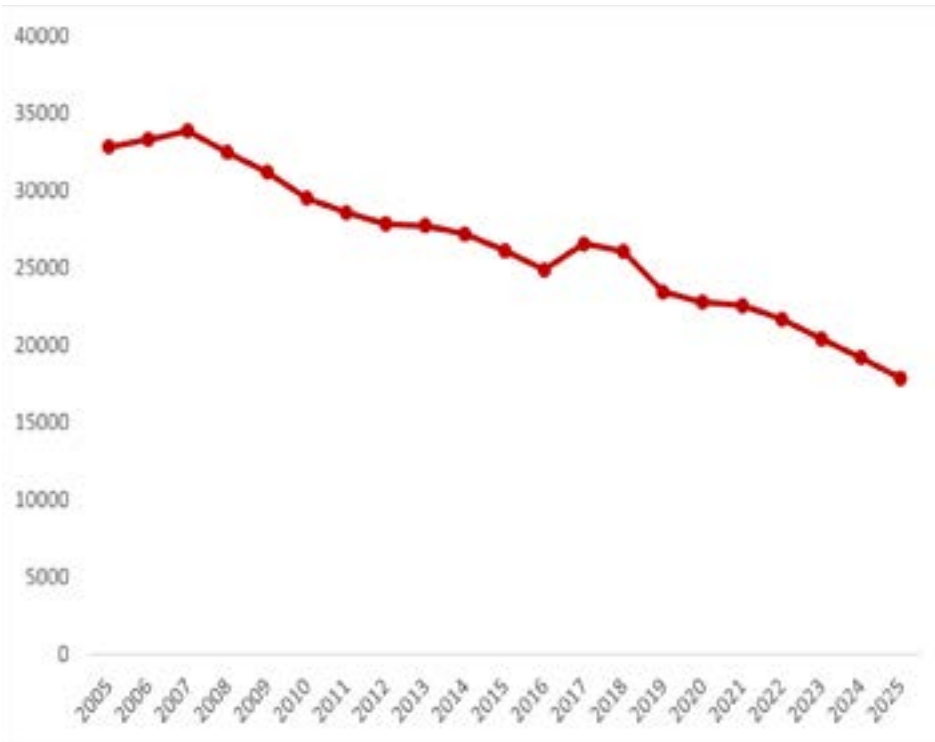


Compétences exercées par le SICTOM région montluçonnaise

Tonnages 2025 du PAP

Années	Nombre d'habitants desservis	Tonnages collectés et traités (Tonnes)	Ratio par habitants (kg/hab/an)	Variation du tonnage 2024/2025
2025	100 002	17 860	179	- 6,94 %
2024	100 330	19 191	191	

Années	Tonnages collectés et traités (Tonnes)
2005	32 837
2006	33 311
2007	33 865
2008	32 482
2009	31 201
2010	29 534
2011	28 585
2012	27 850
2013	27 735
2014	27 196
2015	26 113
2016	24 881
2017	26 556
2018	26 084
2019	23 439
2020	22 782
2021	22 572
2022	21 691
2023	20 394
2024	19 191
2025	17 860



Nous constatons une baisse de 1 331 tonnes, soit -6,94 % par rapport à l'année dernière.

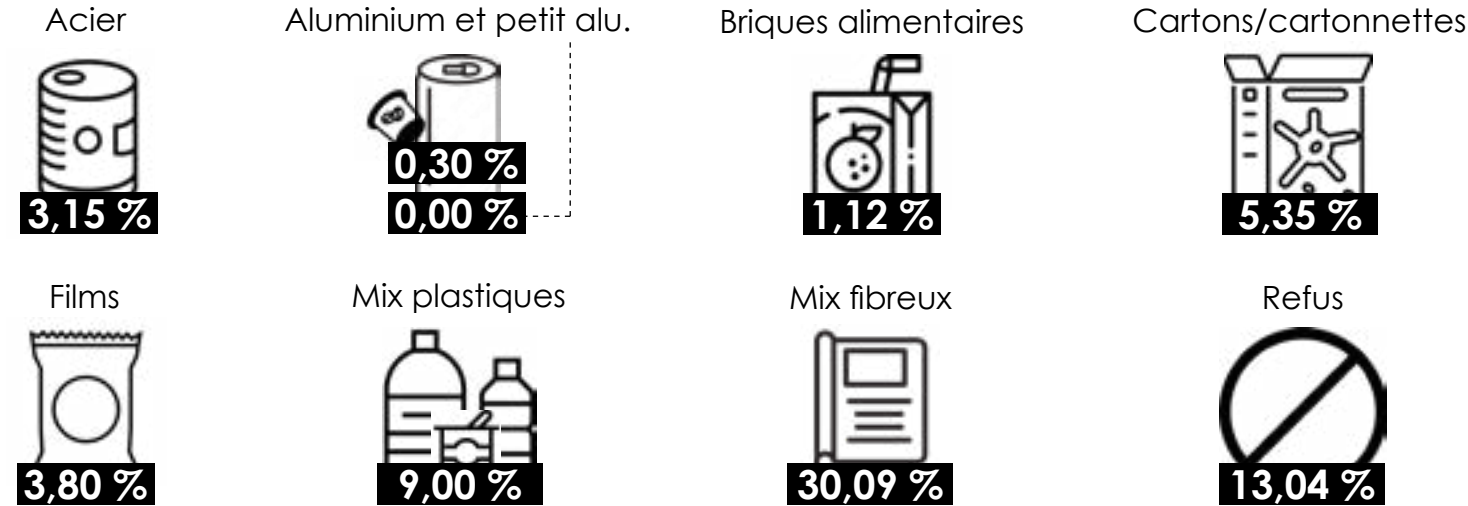
Collecte sélective



Ce flux multi-matériaux est collecté en porte à porte sur 83 communes, soit une population de 100 002 habitants. Depuis 2019 dans l'Allier, 100% des emballages et des papiers se trient.

Tonnages 2025 du PAP - tonnages centre de tri et pourcentages de répartition

Produits	Tonnages 2025	Ratio kg/an/hab	Tonnages 2024	Variation 2024/2025
Acier	315,150	3,15	256,950	22,65%
Aluminium	29,610	0,30	35,590	-16,80%
Petit aluminium	0,000	0,00	4,480	-1%
Briques alimentaires	112,450	1,12	82,970	35,53%
Cartonnettes/cartons	534,720	5,35	790,220	-32,33%
Films	380,290	3,80	302,814	25,59%
Mix plastiques	899,950	9,00	869,190	3,54%
Mix fibreux	3 009,060	30,09	2 978,404	-1,03%
Total	5 281,230	52,81	5 320,618	-0,74%
Refus de tri	1 303,940	13,04	952,960	36,83%
Total avec refus de tri	6 585,170	65,85	6 273,578	4,97%



Verre



404 colonnes (PAV) pour la collecte du verre (reprise en régie) sont réparties sur les 83 communes adhérentes, soit une population de 100 002 habitants.

Tonnages 2025 du PAV pour le verre (tonnages E-Manufacturing)

Années	Tonnages	Ratio kg/an/hab	Variation 2021/2022/2023/2024
2021	3 116,74	29,59	-2,40 %
2022	3 370,44	33,07	8,14 %
2023	3 274,12	32,36	-2,95 %
2024	3 226,88	32,16	-1,44 %
2025	3 373,08	33,73	4,53 %

Zoom sur le système Cliiink - le tri du verre récompensé



Mon p'tit bouchon

En partenariat avec France Cancer, Les déchetteries et certaines colonnes à verre ont été équipées avec des collecteurs de bouchons en liège et synthétique. Ces bouchons sont recyclés en matière isolante et aident à financer la recherche contre le cancer.

Filière des repreneurs des emballages

LES DIFFÉRENTS FLUX



TRI

Centre de tri de Chézy



PRODUITS

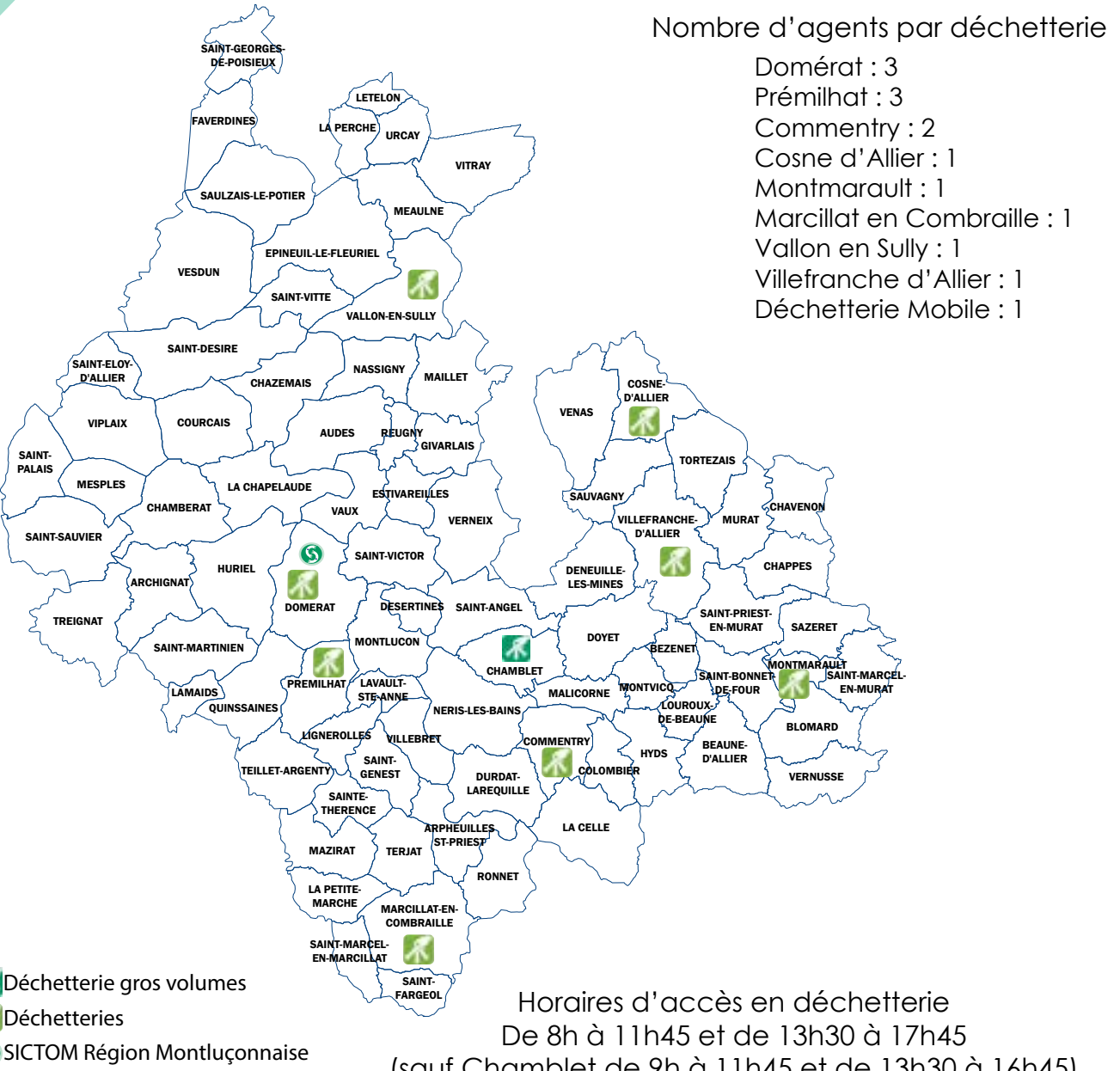
UNITÉ DE RECYCLAGE OU DE RÉGÉNÉRATION

Journaux, magazines, revues	→	ROLF KÜHL/ECOPHYSE/ CALYPSO
Acier	→	ARCELOR MITTAL
Aluminium	→	AFFIMET
Aluminium souple	→	PREZERO PYRAL
Briques alimentaires	→	REVIPAC
Cartons/cartonnettes	→	COVED/PAPREC/EPR
Mix plastiques	→	VALORPLAST
Flux en développement rigide et souple	→	LEKO
Refus	→	LUCANE

Verre en vrac → O.I. MANUFACTURING



Déchetteries



9 déchetteries fixes sont réparties sur le territoire du SICTOM auxquelles s'ajoute une déchetterie mobile et la déchetterie gros volume à Chamblet.

La "Tritou'mobile", créée en 2006, se déplace sur différentes communes selon un planning établi à l'année.

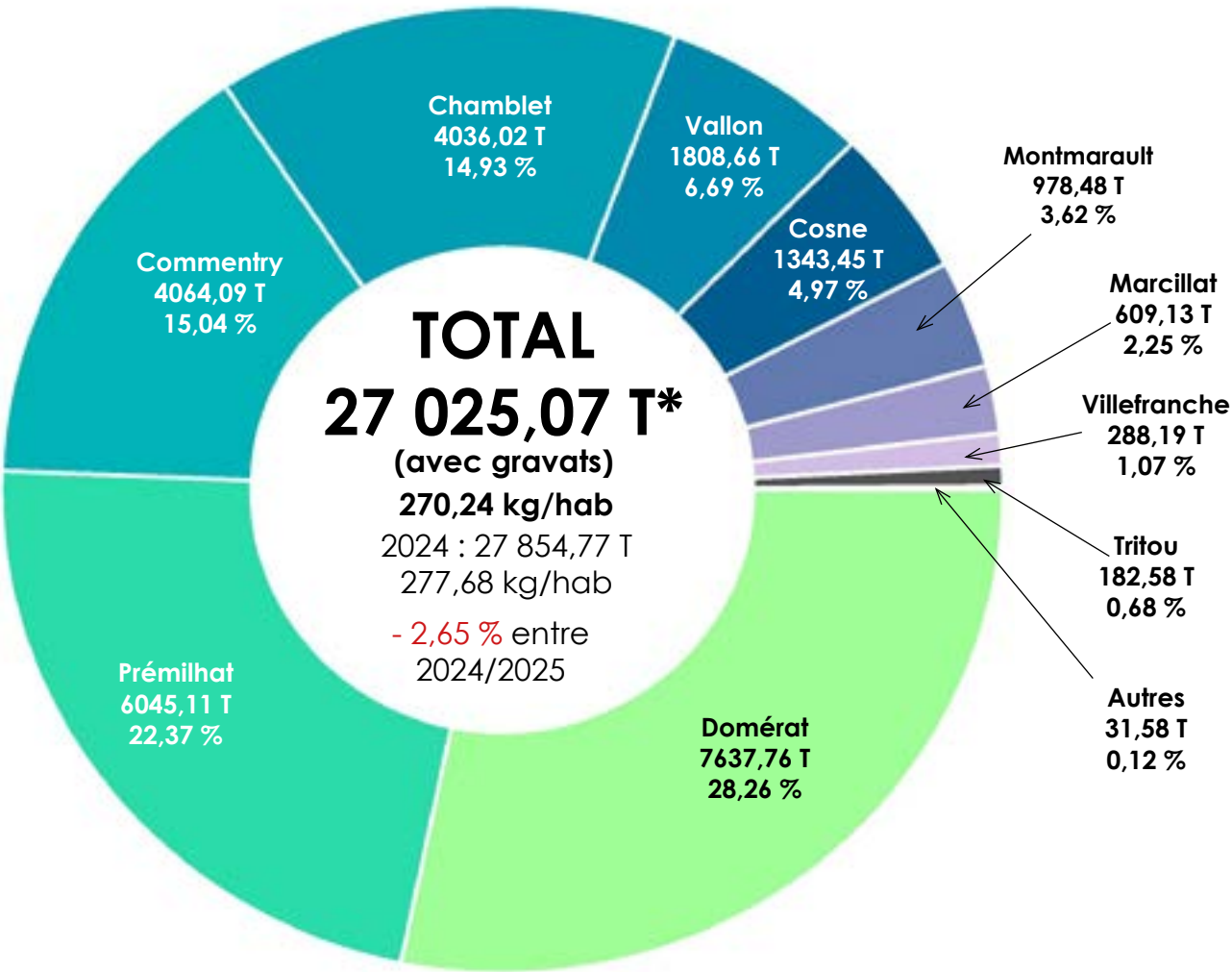
L'accès en déchetteries se fait avec une carte d'accès. Celle-ci donne droit à 26 passages par an, renouvelables automatiquement chaque 1er janvier.

	Remplacé	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chamblet (déchets verts/gros déchets) Lieu-dit «des Corbiers» 03770 Chamblet 9h à 11h45 / 13h30 à 16h45		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Commentry Route de Colombier 03820 Commentry			✓	✓	✓	✓	✓
Cosne d'Allier «Le Champ de l'Étang» 03430 Cosne d'Allier			✓		✓		✓
Domérat * ZI de Châteauguy 03700 Domérat			✓	✓	✓	✓	✓
Marcillat en Combraille Route de Saint-Fargeol 03420 Marcillat en Combraille				✓			✓
Montmarault Route de Villefranche 03330 Montmarault				✓		✓	✓
Prémilhat ZI du Pont Vert 03410 Prémilhat		✓		✓	✓	✓	✓
Vallon en Sully Route de Chazemais «La Montgarnie» 03780 Vallon en Sully			✓	✓		✓	✓
Villefranche d'Allier Route de Murat 03430 Villefranche d'Allier	Ouverture 1 ^{er} trimestre 2023						✓

Déchets acceptés - filières repreneurs

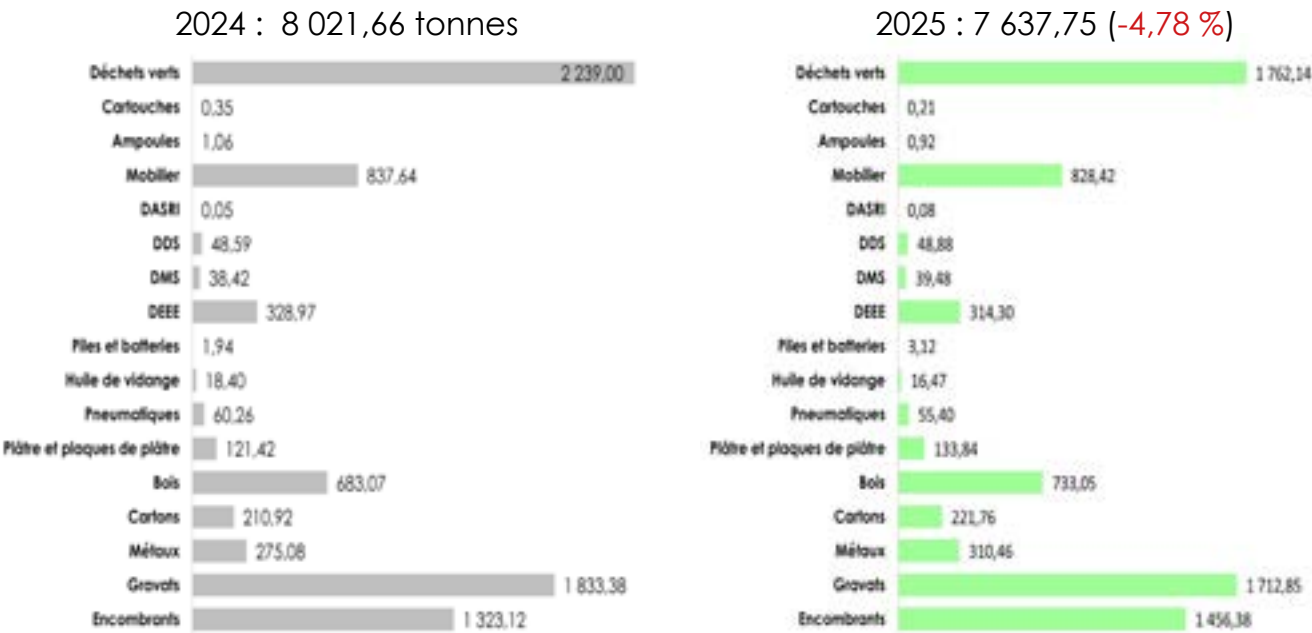
DÉCHETS ACCEPTÉS	REPRENEURS	UNITÉS DE VALORISATION OU D'ÉLIMINATION
 INCOMBANTS	COVED 03	C.S.D.U. de Villeneuve
 DÉBRIS - GRANTS	SICTOM 03	SICTOM 03
 MÉTAL	PURFER	PURFER
 CARTONS	ALLIER TRI	COVED
 BOIS	NORSKSKOG	NORSKSKOG
 PLASTIQUE ET MÉTAL	COVED 03	COVED 03
 DÉCHETS VERTS	SICTOM	PLATEFORME DE COMPOSTAGE SICTOM
 PNEUMATIQUES	TC 58	ALIAPUR
 MOTEURS DE VOITURE	CHIMIREC CENTRE EST	CHIMIREC-CENTRE EST
 PAPIER ET CARTE	LA BOITE À PAPIER / COREPILE	LA BOITE À PAPIER / COREPILE
 DÉCHETS D'ÉLECTRONIQUE	ENVIRONNEMENT RECYCLING	OCAD3E
 DÉCHETS LIQUIDES	SARPI (42) EDIB	SARPI (42) EDIB
 DÉCHETS DANGEREUX	SITA CENTRE EST	ECO DDS
 DÉCHETS D'ACTIVITÉS MÉDICALES	SITA CENTRE EST	DASTRI
 AMÉUBLEMENT	ÉCOMOBILIER	ÉCOMOBILIER

Tonnages déchetteries



* Ce total ne tient pas encore compte des ajouts de filières REP effectués au cours de l'année 2024. Ils ont été compabilisés pour 2025 avec 43,47 T de plastiques durs (46,28 T en 2024 soit - 6,07 % entre 2024 et 2025) et 0,40 T de plastiques souples (3,38 T en 2024 soit - 88,16 % entre 2024 et 2025). Nous pourrnt les incorporer dans les données du rapport 2026 car nous aurons un point de comparaison complet et détaillé avec l'année N-1.

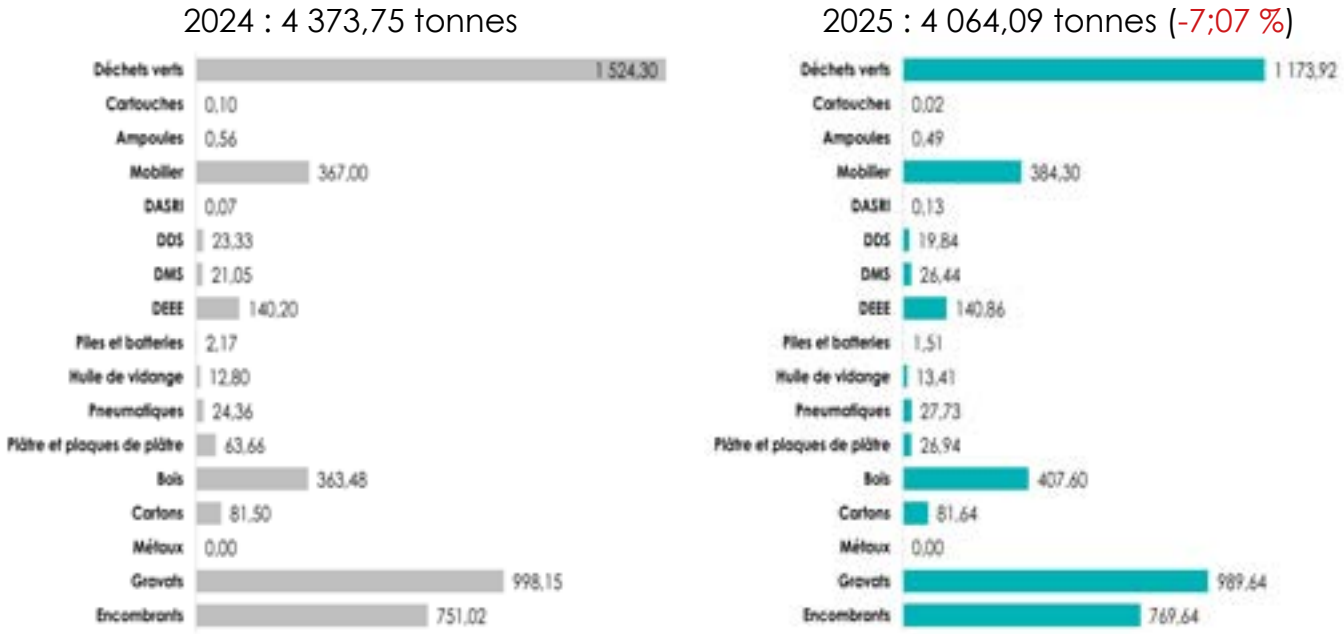
DOMÉRAT



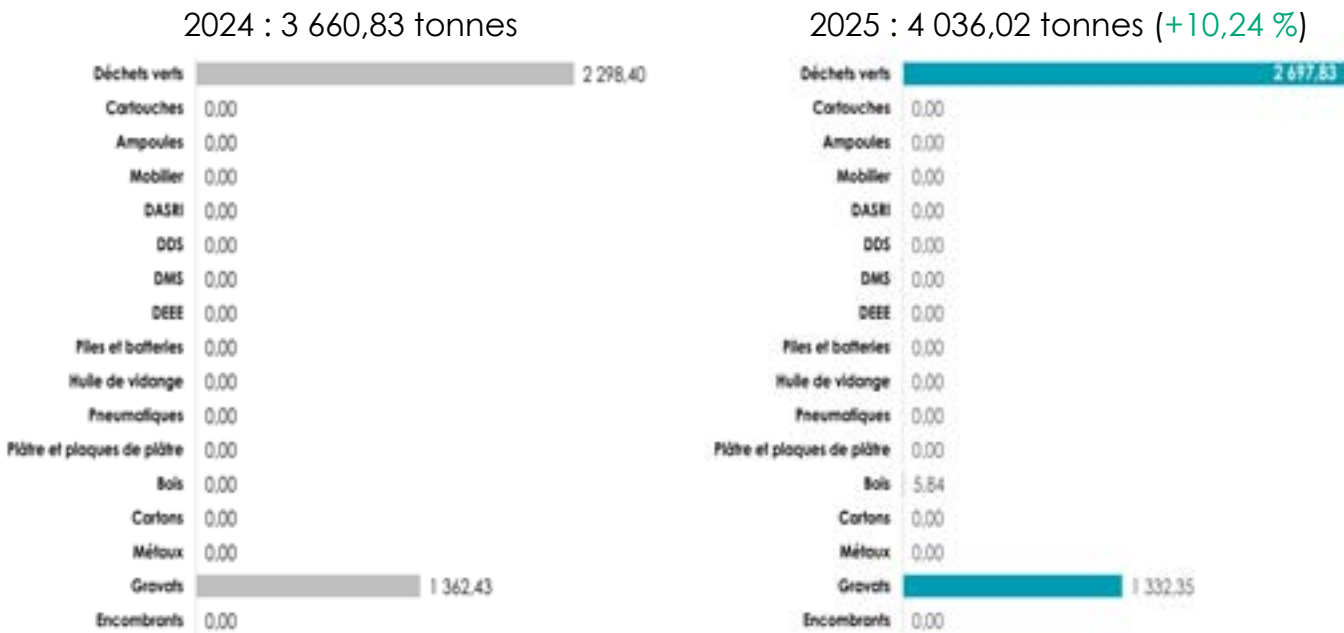
PRÉMILHAT



COMMENTRY

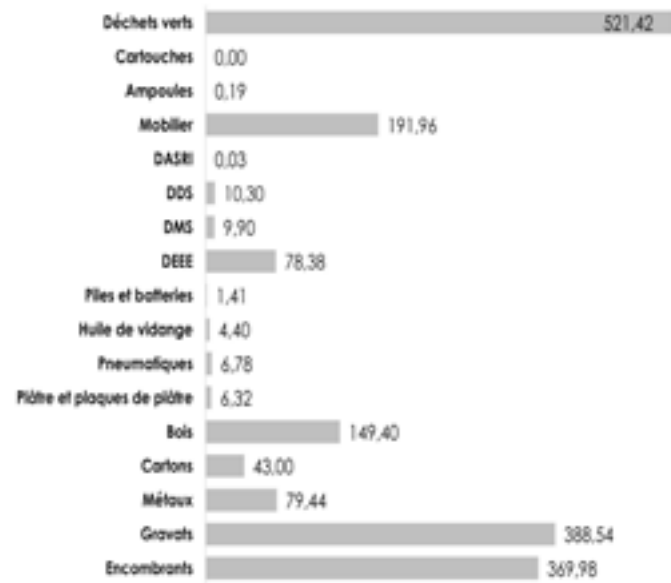


CHAMBLET

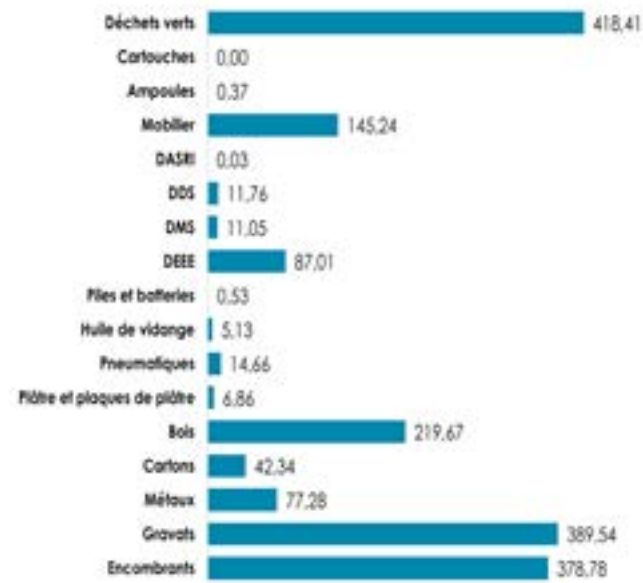


VALLON EN SULLY

2024 : 1 861,45 tonnes

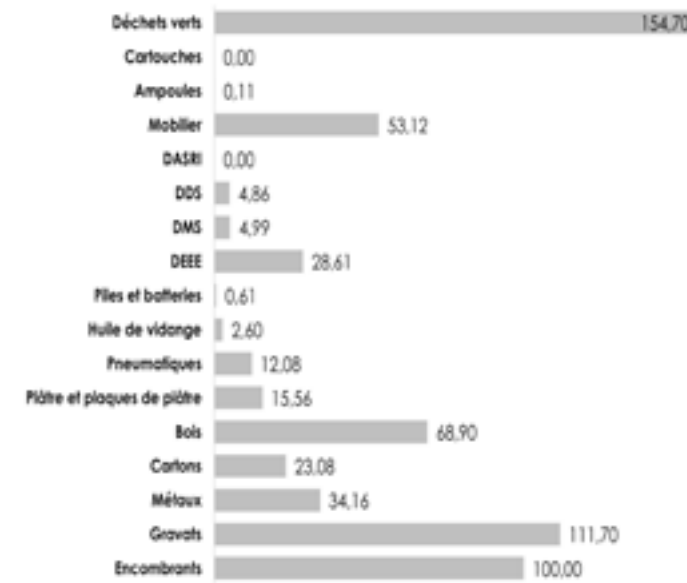


2025 : 1 808,66 tonnes (-2,83 %)

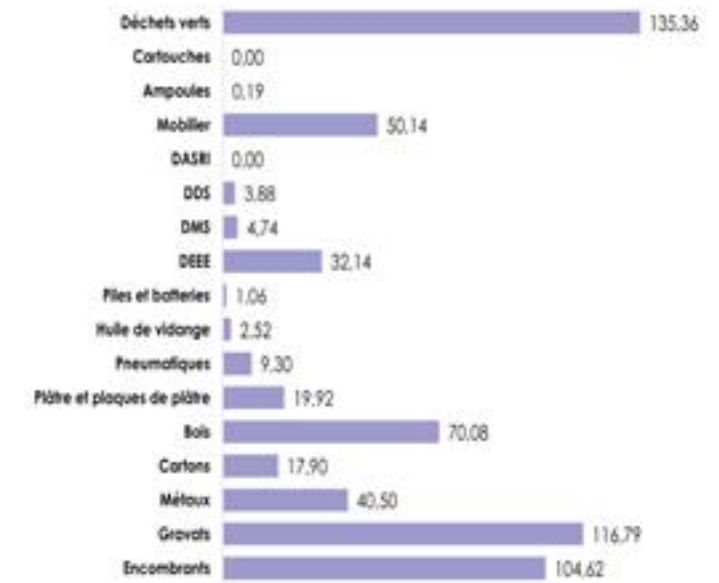


MARCILLAT EN COMBRAILLE

2024 : 615,08 tonnes

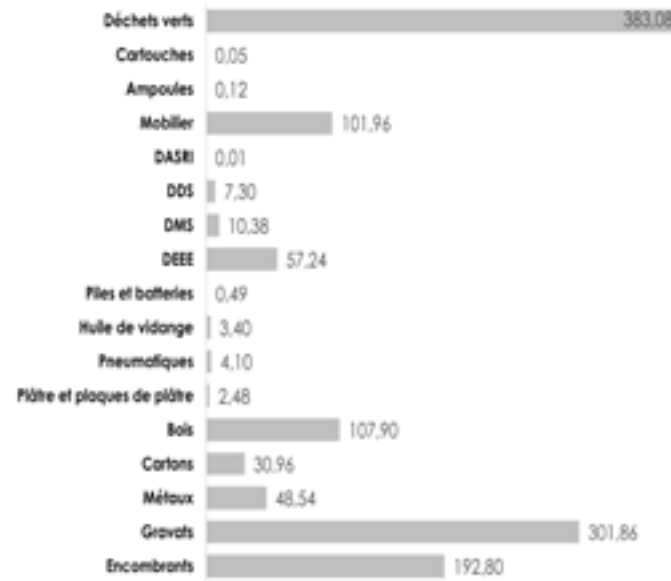


2025 : 609,13 tonnes (-0,96 %)

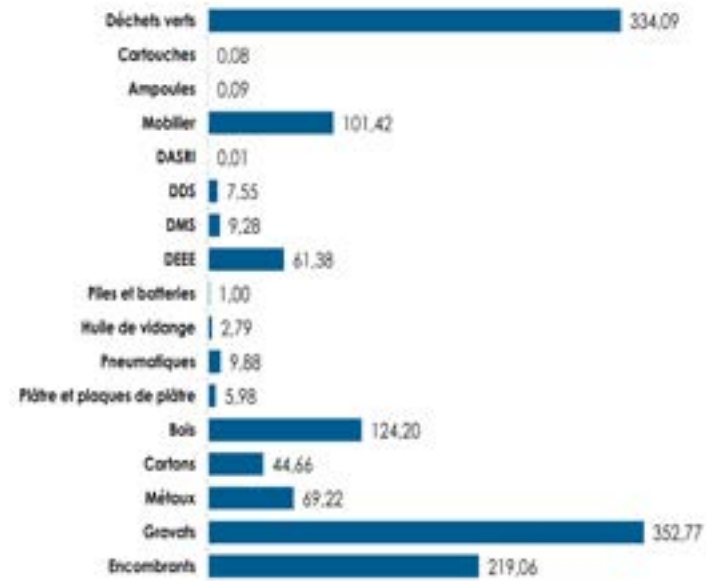


COSNE D'ALLIER

2024 : 1 252,65 tonnes

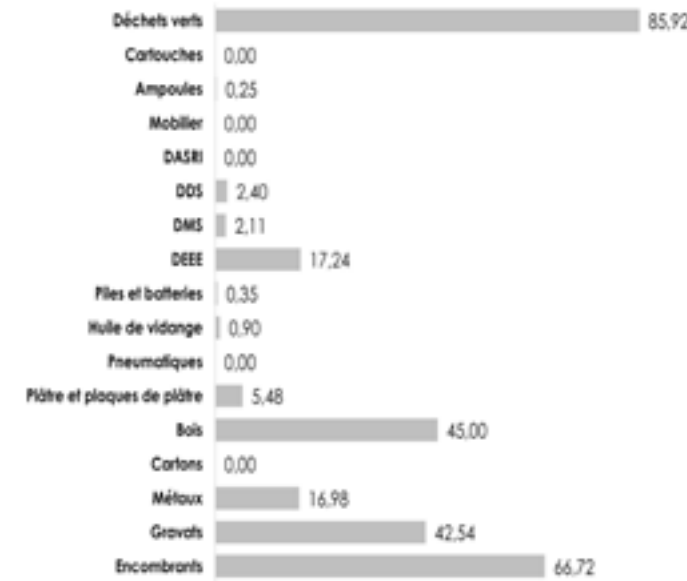


2025 : 1 343,45 tonnes (+7,24 %)

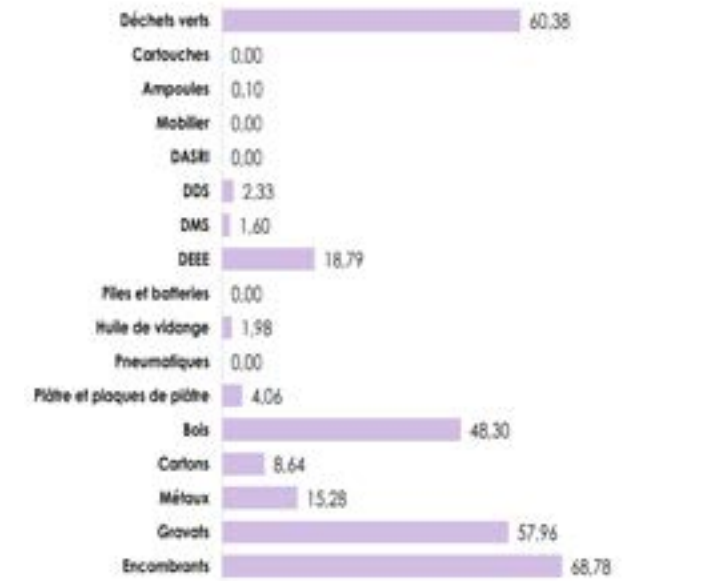


VILLEFRANCHE D'ALLIER

2024 : 285,89 tonnes

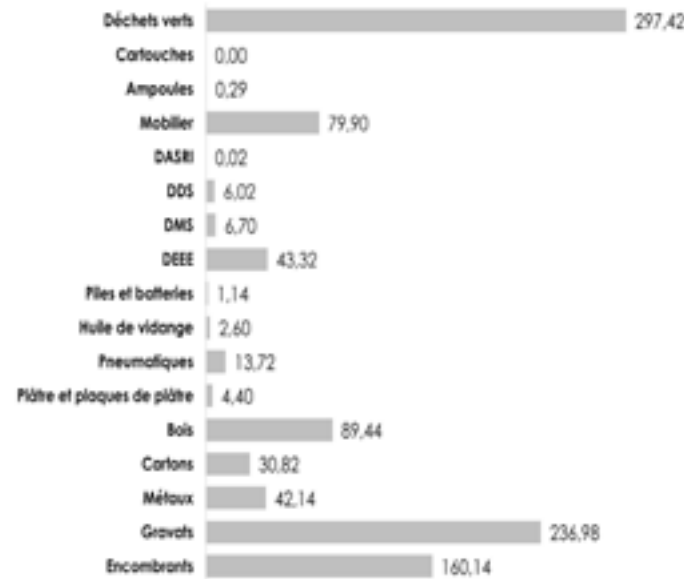


2025 : 288,19 tonnes (+ 0,80 %)

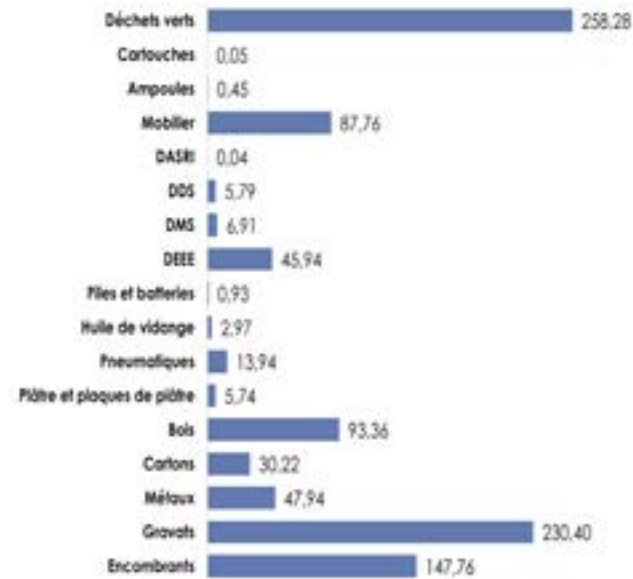


MONTMARIAULT

2024 : 1 015,04 tonnes (+7,81 %)

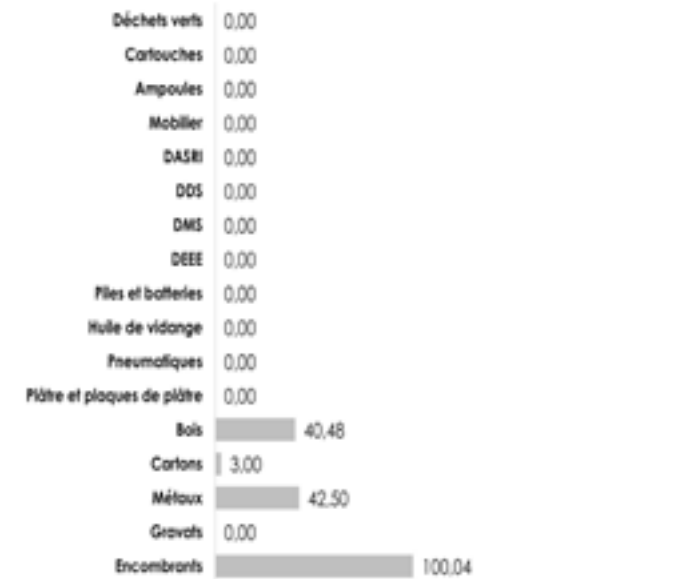


2025 : 978,48 tonnes (-3,60 %)

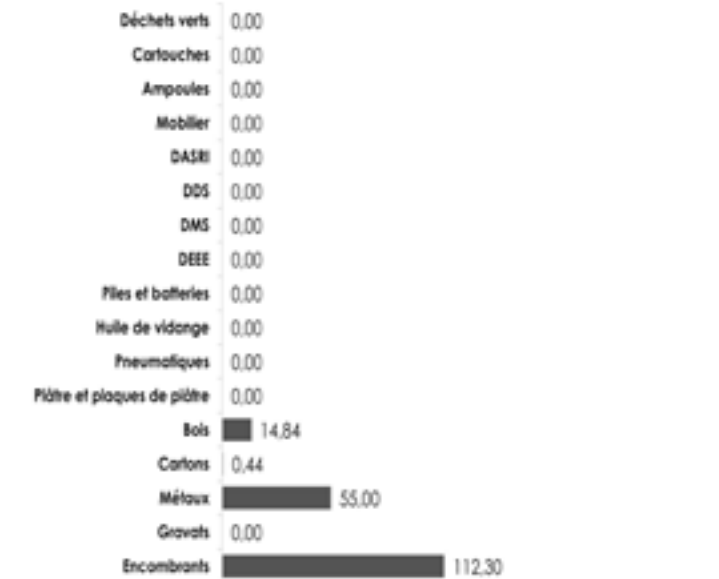


TRITOU

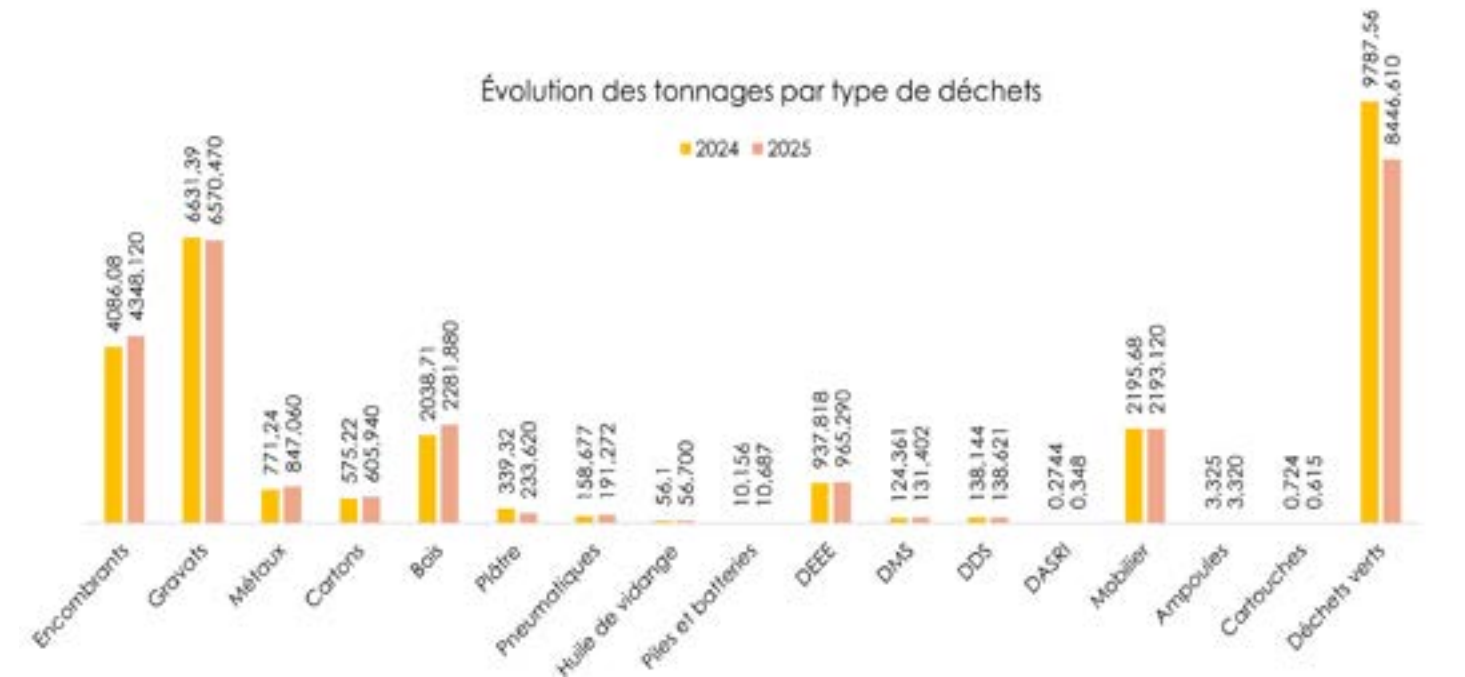
2024 : 186,02 tonnes



2025 : 182,58 tonnes (-1,84 %)



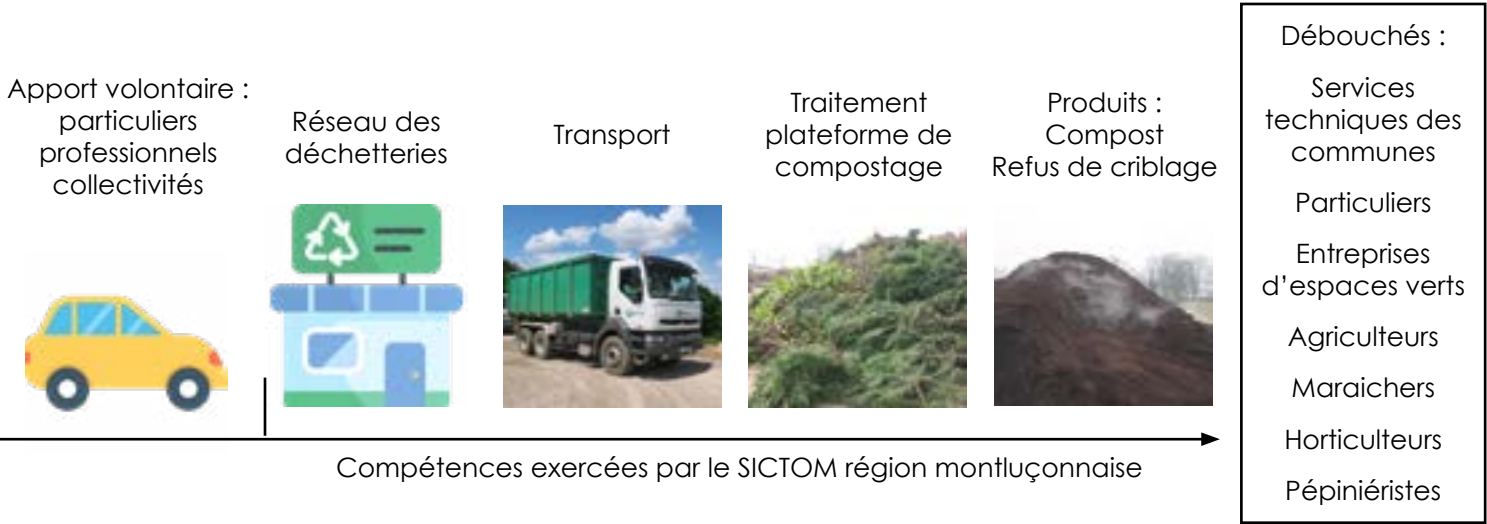
Organisation de la filière déchets verts



Fréquentation 2025 par déchetterie et par mois

	COMMENTRY	DOMERAT	PREMILHAT	COSNE D'ALLIER	MARCILLAT	MONTMARIAULT	VALLON EN SULLY	VILLEFRANCHE D'ALLIER	CHAMBLET
Janvier	1974	3525	3044	591	0	436	721	92	29
Février	2374	4237	3728	738	2	616	978	114	55
Mars	3223	5568	5299	1123	0	712	1270	231	46
Avril	1888	3890	2276	608	0	459	865	156	260
Mai	4203	5782	6575	1268	0	1000	1179	68	606
Juin	3247	2089	2832	869	32	757	1192	223	599
Juillet	725	1708	0	257	1	174	280	73	828
Août	0	534	0	0	0	2	17	157	826
Septembre	0	412	0	26	355	4	0	180	262
Octobre	0	478	0	0	1	3	0	164	179
Novembre	0	391	0	93	0	0	0	196	666
Décembre	0	295	0	1	0	0	0	94	427
	17634	28909	23754	5574	391	4163	6502	1748	4783

PROBLEME DE REMONTER D'INFORMATION AVEC LE PRESTATAIRE DU AU MATERIEL



Plateforme de compostage 2025 (en tonnes)

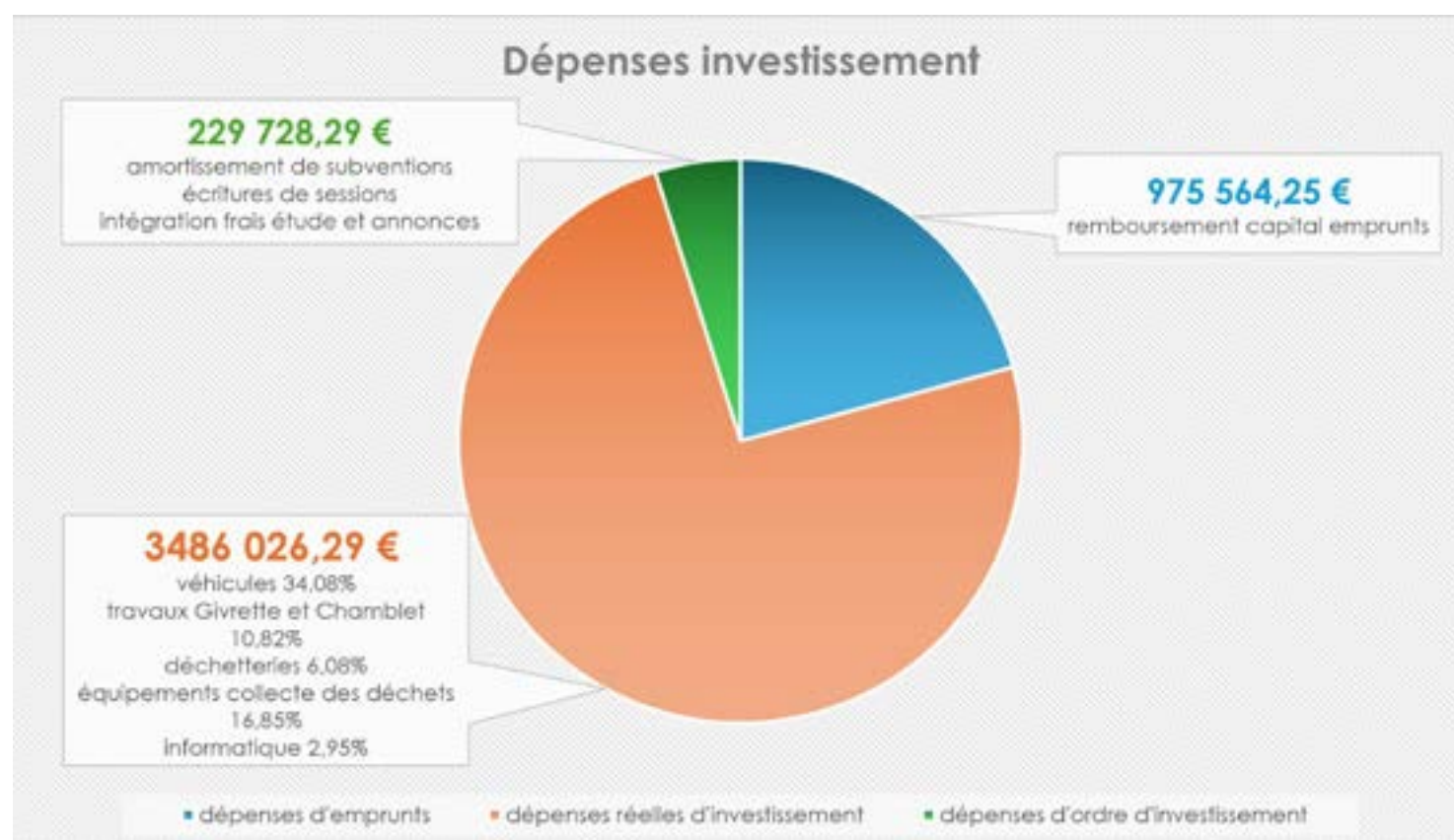
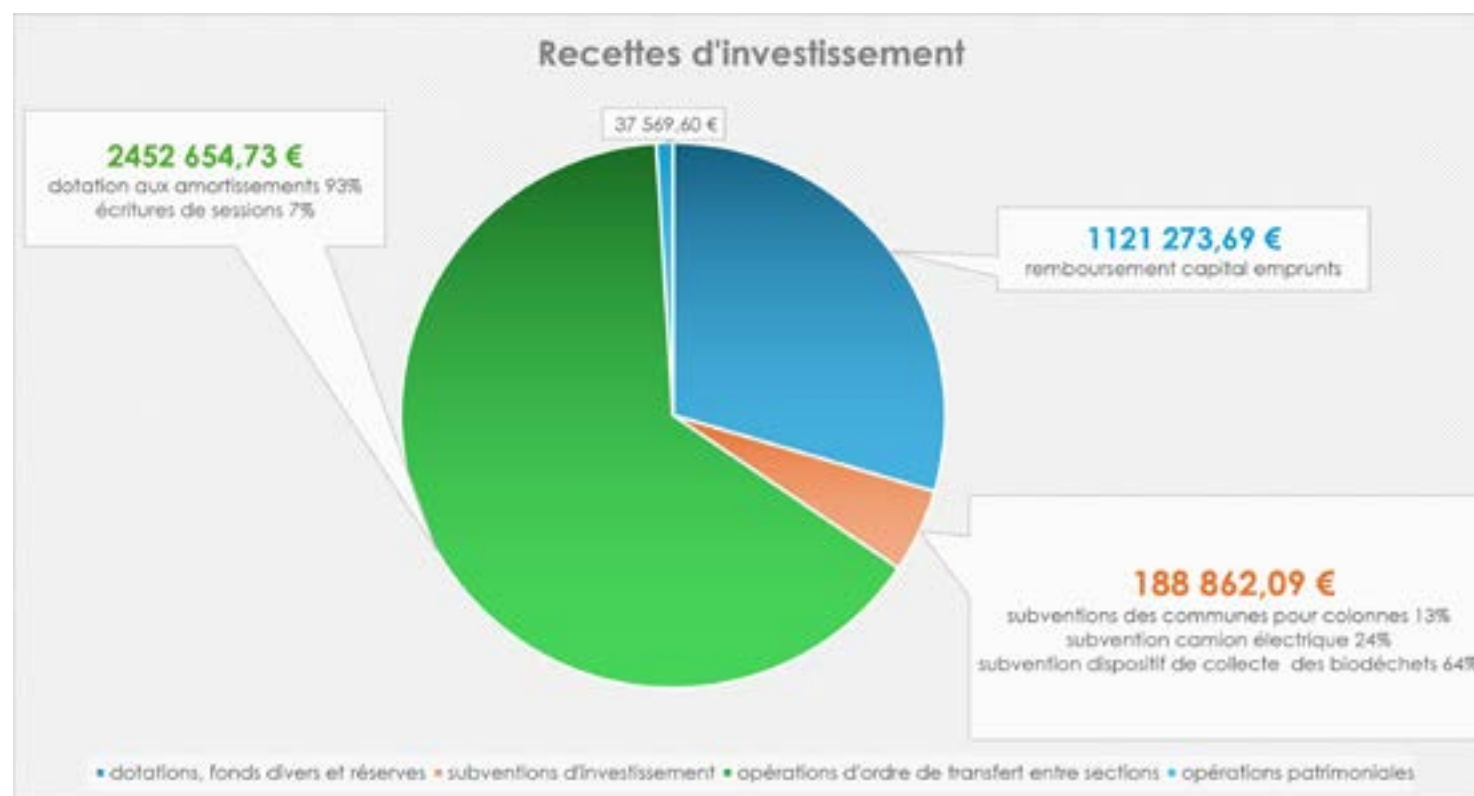
2025	Entrées	Sorties			Total sorties
	Déchets verts	Compost	CP+ engrais	Broyés / Refus	
Janvier	529,300	430,900	0,000	330,740	761,640
Février	534,750	134,500	0,000	306,060	440,560
Mars	758,420	538,720	0,000	0,000	538,720
Avril	764,110	56,460	237,220	259,760	553,440
Mai	1 028,000	290,420	0,000	164,480	454,900
Juin	669,980	1 639,240	0,000	0,000	1 639,240
Juillet	565,360	592,760	0,000	0,000	592,760
Août	626,160	0,000	0,000	0,000	0,000
Septembre	1 041,070	53,04	108,680	0,000	161,720
Octobre	975,600	603,180	83,540	0,000	686,720
Novembre	815,240	0,000	0,000	0,000	0,000
Décembre	551,280	28,840	0,000	0,000	28,840
TOTAUX	8 859,270	4368,060	429,440	1 061,041	5 858,540

On note une diminution des entrées de déchets verts de 1 111,15 tonnes, soit -11,14 % par rapport 2024 où les entrées sur la plateforme représentaient 9 970,42 tonnes.

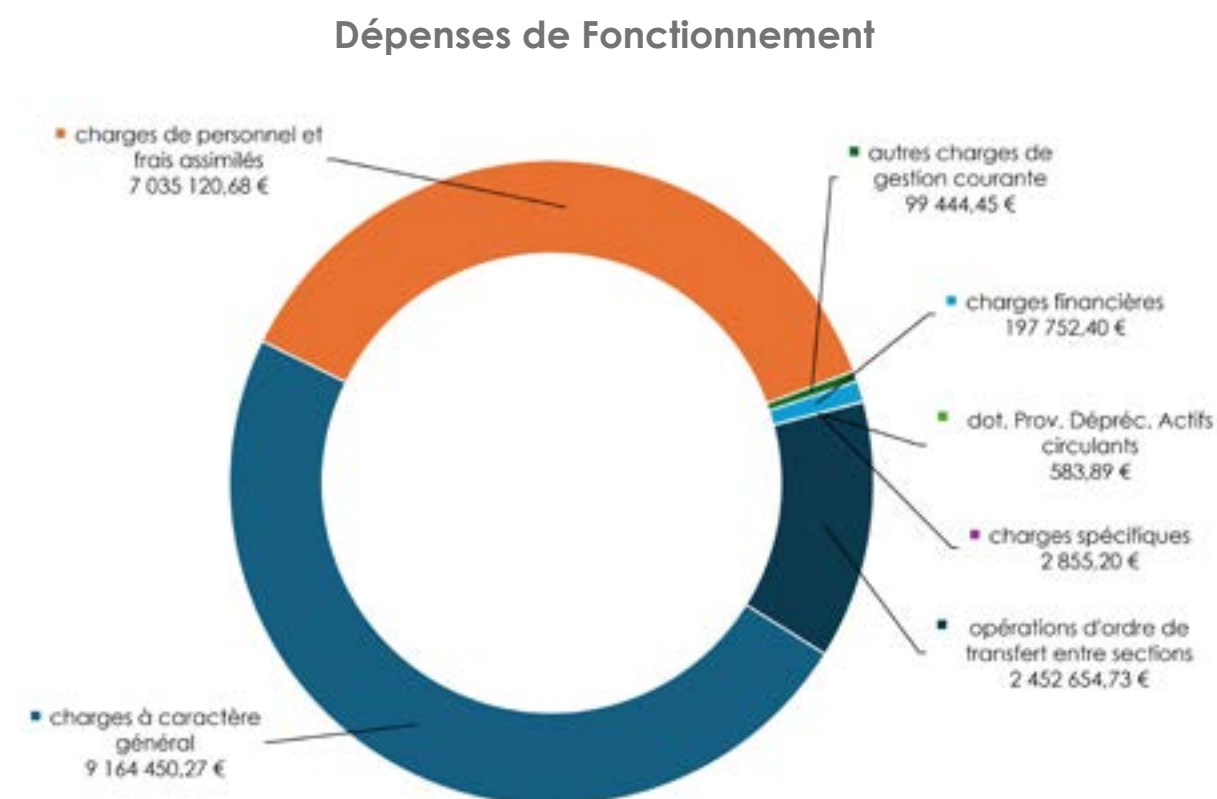
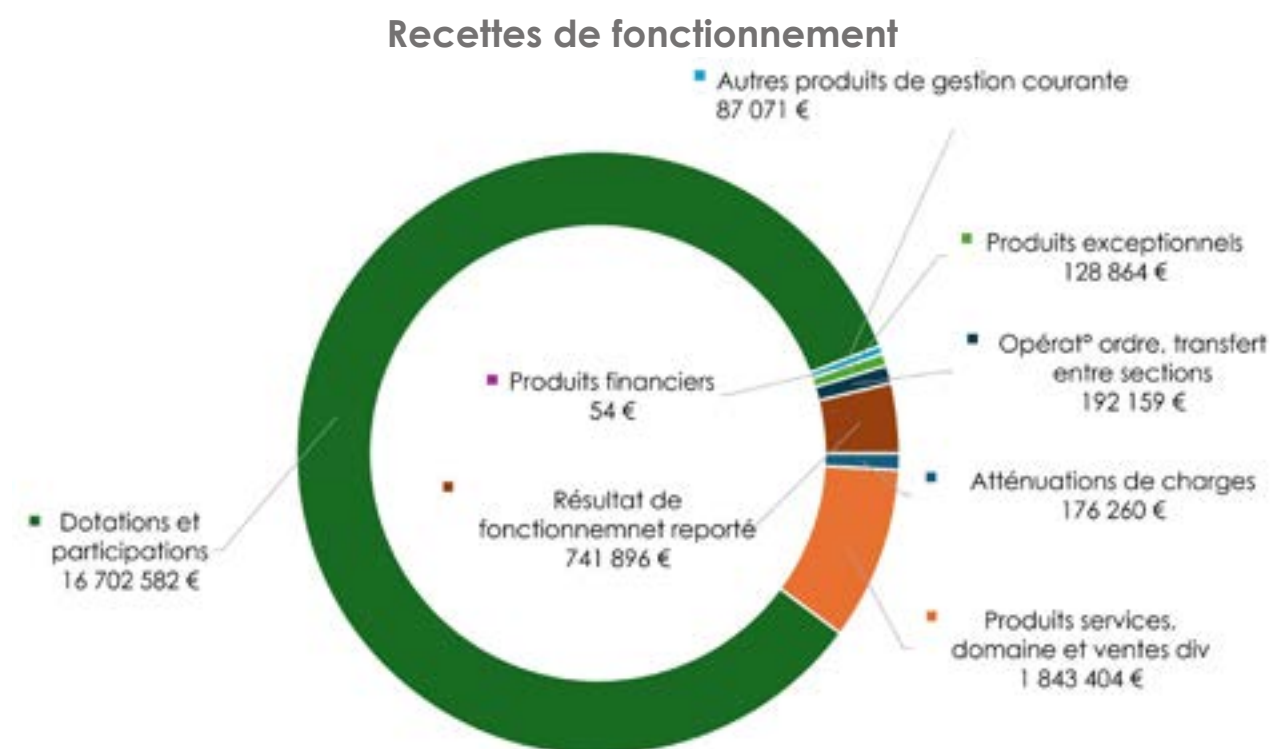


Indicateurs financiers

► Investissement



► Fonctionnement



Modalités d'exploitation du service d'élimination des déchets 2025

	MARCHÉ D'EXPLOITATION	COÛT UNITAIRE H.T.
VERRE :	O.I manufacturing	/
COLLECTE SÉLECTIVE :	ALLIER TRI	Trimestre 1 : 169 647 €
► Tri	Contrat de prestation pour l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du centre de tri des déchets ménagers et assimilés	Trimestre 2 : 172 542 €
► Conditionnement		Trimestre 3 : 173 989,50 €
► Reprise des déchets		Trimestre 4 : 171 818,25 €
	Transport et traitement des refus de tri	Trimestre 1 : 51 249,22 €
		Trimestre 2 : 51 763,53 €
		Trimestre 3 : 55 727,07 €
		Trimestre 4 : 51 868,86 €
		TGAP 12 €/tonne
DÉCHETS MÉNAGERS :	Lot 3 :	Traitement déchets : 138,30 €/tonne
► Traitement	Déchets ménagers, encombrants de déchetteries et DIB	TGAP : 66,20 €/tonne
	COVED	
	Début de marché : 01/10/2023	
	Fin de marché : 31/12/2026	
DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :	EDIB	peinture : 475 €/tonne
► Collecte	Début de marché : 01/01/2025	acides : 1 286 €/tonne
► Traitement	Fin de marché : 30/06/2027	bases : 1 286 €/tonne
		aérosols : 1 486 €/tonne
		solvants : 516 €/tonne
		phytosanitaires : 1 486 €/tonne
		produits de laboratoire : 2 586 €/tonne
		emballages souillés : 516 €/tonne
		combustibles : 1 486 €/tonne
		bouteille de gaz < 13 kg : 500 €/tonne
		bouteille de gaz > 13 kg : 44 €/unité
		Batteries : - 150 €/tonne
		Extincteur (eau, poudre, CO2) : 1 265 €/tonne
		cartouche butane propane : 6 550 €/tonne
		Filtre à huile : 475 €/tonne
		hélium : 50 €/unité
		CO2 cartouche hélium : 20 €/unité
		Cartouche et bouteilles oxygène : 65 €/unité
		moyenne bouteille de CO2 : 38 €/unité
		produits non identifiés : 1 686 €/tonne
		radios : 330 €/tonne
		traverses chemin de fer : 475 €/tonne
		anhydride sulfureux : 400 €/unité
		Médicaments : 440 €/tonne
		Colle sous pression : 7 098 €/tonne
		Extincteurs sur roue : 150 €/unité
		Produits mercuriels : 11 000 €/tonne
		Protoxyde d'azote : 11 000 €/tonne
		Prix à l'enlèvement/déch : 260 €/enl.

Bilan 2025

- En Septembre 2025, les SICTOM RM a fait l'acquisition d'un camion électrique afin de réaliser les rotations de collecte sélective entre Domérat et le centre de tri à Chézy.
- Lancement en avril de l'expérimentation de la communication incitative sur quatre communes avec la distribution de sacs transparents : passage d'une équipe de huit personnes en porte porte pour réexpliquer les consignes de collecte, installation de PAV biodéchets, distribution de composteurs et de bioseaux. Face aux très bons résultats d'Avril, le SICTOM RM a décidé d'étendre cette expérimentation sur sept communes supplémentaires
- En décembre 2025, la société Véolia est retenue pour l'exploitation de la future unité de valorisation de Bayet (SICTOM Sud Allier)
- Le développement exponentiel des points d'apport volontaire pour les biodéchets, nous a obligé à changer notre manière de procéder, en achetant un véhicule qui permet de laver les bacs directement lors de la collecte
- Mise aux normes des déchetteries avec l'installation de garde-corps sur la déchetterie de Commentry et la création de deux bassins enterrés pour récupérer les eaux d'incendie.
- Réfection du local gardien à la déchetterie de Commentry.
- Acquisition d'un nouveau camion grue pour la collecte des colonnes à verre et de deux bennes à ordures ménagères.
- Installation de colonnes enterrées rue des anciennes boucheries et cité la verrerie.

Perspectives 2026

- Acquisition de bennes à ordures ménagères et d'un camion ampliroll pour les déchetteries (éventuellement électriques).
- Poursuite de la communication incitative avec l'objectif d'équiper tous les foyers de nos communes (à l'exception de Montluçon) en sacs transparents.
- Renouvellement de l'exécutif du SICTOM RM en fonction des résultats des élections municipales 2026.
- Lancement du marché pour la construction de la nouvelle UVE, en partenariat avec les autres membres du GAC et contracter le prêt pour financer notre subvention.
- Déposer un dossier de demande de subvention à l'ADEME pour financer une partie des dépenses liées à la communication incitative.

- ▶ **AGEC** : Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire
- ▶ **CS** : Collecte Sélective
- ▶ **CSDU** : Centre de Stockage des Déchets Ultimes
- ▶ **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- ▶ **DDS** : Déchets Diffus Spécifiques
- ▶ **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- ▶ **DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux
- ▶ **FMA** : Fond Mouvant Automatique
- ▶ **GAC** : Groupement d'Achat des Collectivités
- ▶ **QVCT** : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- ▶ **OM** : Ordures Ménagères
- ▶ **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- ▶ **PAP** : Porte À Porte
- ▶ **PAV** : Point d'Apport Volontaire
- ▶ **PLPDMA** : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- ▶ **RCC** : Réseau Compost Citoyen
- ▶ **RPS** : Risques Psycho-Sociaux
- ▶ **RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- ▶ **SICTOM** : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
- ▶ **SRM** : SICTOM Région Montluçonnaise
- ▶ **SST** : Sauveteur Secouriste du Travail
- ▶ **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- ▶ **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- ▶ **UVE** : Unité de Valorisation Énergétique

Annexes

SICTOM REGION MONTLUCONNAISE TONNAGES 2025

UNITE : TONNE

SUR 83 COMMUNES SOIT 100 002 HABITANTS

LISTE DES DECHETS ET TONNAGES

N°	TYPE DE DECHETS	TONNAGES 2025	EN KG/HAB/AN	VARIATION 2024 A 2025	
				2024	VARIATIONS en %
1	ORDURES MENAGERES (tonnages enfouis COVED)	17 860,380	178,60	19 191,580	-6,94
2	DIB	33,260	0,33	20,300	63,84
3	ENCOMBRANTS	4 348,120	43,48	4 086,080	6,41
4	DECHETS VERTS dont :	8 859,270	88,59	9 970,420	-11,14
4A	DECHETTERIES	8 446,610	84,46	9 654,040	-12,51
4B	COLLECTIVITES	180,860	1,81	130,800	38,27
4C	PROFESSIONNELS	231,540	2,32	185,580	24,77
4A	PARTICULIERS (sur site)	0,260	0,00	0,000	0,00
5	BOIS	2 281,880	22,82	2 038,710	11,93
6	CARTONS	605,940	6,06	575,220	5,34
7	CARTOUCHES D'ENCRE		0,00	0,724	-100,00
8	DASRI	0,349	0,00	0,274	27,37
9	D3E	965,290	9,65	937,779	2,93
10	DMS	131,558	1,32	124,551	5,63
11	ECO DDS	138,621	1,39	138,144	0,35
12	FERRAILLE	853,080	8,53	771,240	10,61
13A	GRAVATS	6 103,530	61,03	5 865,890	4,05
13B	GRAVATS VALORISES	479,440	4,79	765,500	-37,37
14	HUILE DE VIDANGE	56,700	0,57	56,100	1,07
15B	HUISSERIES	121,480	1,21	0,000	
15	MOBILIERS	2 193,120	21,93	2 195,680	-0,12
16	PILES	10,687	0,11	10,156	5,23
17	PLATRES	233,620	2,34	339,940	-31,28
18	PNEUS	191,272	1,91	158,677	20,54
19	PLASTIQUES DURS	43,470	0,43	46,280	-6,07
20	PLASTIQUES SOUPLES	0,740	0,01	3,380	-78,11
21	TUBES LAMPES	3,320	0,03	3,368	-1,43
22	ACIER	315,150	3,15	256,950	22,65
23	ALUMINIUM	29,610	0,30	35,590	-16,80
24	PETIT ALU	0,000	0,00	4,480	-100,00
25	BRIQUES ALIMENTAIRES (ELA)	112,450	1,12	82,970	35,53
26	CARTONS	534,720	5,35	790,220	-32,33
27	Flux en developpement Souple	380,290	3,80	302,814	25,59
28	MIX FIBREUX (JRM...)	3 009,060	30,09	2 978,404	1,03
29	MIX PLASTIQUES (Mix plastiques+PET clair+ flux dev rigide)	899,950	9,00	869,190	3,54
30	REFUS DE TRI	1 303,940	13,04	952,960	36,83
31	VERRE (tonnage O.I.)	3 373,080	33,73	3 226,880	4,53
32	SORTIES COMPOST	4 368,060	43,68	4 139,820	5,51
33	AMIANTE (dépôt site de Givrette)	31,520	0,32	30,540	3,21
	TOTAUX	59 872,957	598,72	60 970,811	-1,80

REPARTITION DES DECHETS

REPARTITION	TONNAGES	EN KG/HAB/AN	VARIATION 2024 A 2025	
			TONNAGES	VARIATIONS en %
ADMISSIONS SITE ET TRANSFERT N° 1, 2, 3 (OM, ENC, DIB)	22 241,760	222,41	23 297,960	-4,53
PLATEFORME DE COMPOSTAGE N°4 (DECHETS VERTS DES DECH COMPRIS)	8 859,270	88,59	9 970,420	-11,14
N°32 SORTIES DE COMPOST	4 368,060	43,68	4 139,820	5,51
DECHETTERIES DE 5 A 21 (Encombrants et déchets verts non compris)	14 414,097	144,14	14 031,613	2,73
COLLECTE SELECTIVE N° 22 A 30				
COLLECTE EN PORTE A PORTE	6 585,170	65,85	6 273,578	4,97
COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (verre tonnages O-I Manufacturing)	3 373,080	33,73	3 226,880	4,53
TOTAUX	59 841,437	598,40	60 940,271	-1,80

PRODUCTION DE DECHETS DES PARTICULIERS
(compost, dib, dv professionnels + communes non compris)

55 027,457 550,26 56 066,306 -1,85

DDS PROFESSIONNELS

Déchets dangereux	Tonnages 2025	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Tonnages 2024	Variation 2025/2024
Acétylène	0,000	0,000	0,000	
Acides	0,188	0,002	0,014	1 242,86%
Aérosols	3,529	0,035	3,531	-0,06%
Bases	0,201	0,002	0,071	183,10%
Batteries	4,070	0,040	2,601	61,90%
Bouteilles de colle sous pression	0,000	0,000	0,000	0,00%
Bouteilles de gaz	2,674	0,026	2,333	14,62%
Cartouches butane propane	0,572	0,006	0,017	3264,71%
CO2 bouteilles	0,000	0,000	1,646	-100,00%
Combustibles	0,000	0,000	0,167	-100,00%
Emballages souillés	57,262	0,566	54,696	4,69%
Extincteurs	4,405	0,044	5,327	-17,31%
Extincteurs spéciaux	1,496	0,015	0,388	285,57%
Filtres à huile	0,376	0,004	0,361	4,16%
Grande bouteilles de gaz	0,000	0,000	0,000	0,00%
Hélium cartouches et bonbonnes	2,965	0,029	1,586	86,95%
Médicaments	0,000	0,000	0,015	-100,00%
Oxygène bouteilles et cartouches	0,017	0,000	0,000	0,00%
Peintures	11,112	0,110	9,796	13,43%
Phytosanitaire	2,749	0,027	1,848	48,76%
Produits de laboratoires	0,316	0,003	0,295	7,12%
Produits non identifiés	7,677	0,076	21,239	-63,85%
Divers liquides inflammables	2,112	0,020		
Produits mercuriels	0,071	0,001	0,000	0,00%
Radiographies	0,900	0,009	0,986	-8,72%
Solvants	21,051	0,208	17,554	19,92%
TOTAL TONNAGES	131,558	1,249	124,551	5,63%

DDS MENAGES

Déchets dangereux	Tonnages 2025	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Tonnages 2024	Variation 2025/2024
Acides	0,701	0,007	0,591	18,61%
Aérosols	3,299	0,033	2,920	12,98%
Autres DDS liquides	3,490	0,034	3,423	1,96%
Bases	0,533	0,005	0,386	38,08%
Combustibles	0,760	0,008	0,673	12,93%
DDS vides	1,760	0,017	1,857	-5,22%
Filtres à huile	2,112	0,021	1,457	44,96%
Pateux et solides inflammables	121,070	1,200	122,004	-0,50%
Phytosanitaire et biocides	4,588	0,045	4,751	-3,43%
TOTAL TONNAGES	138,621	1,316	138,144	0,35%



Rapport présenté par Yannick Coite, président du SICTOM Région Montluçonnaise
et adopté en Comité Syndical du 27 juin 2026

Rapport à la disposition du public du SICTOM Région Montluçonnaise et dans les collectivités
adhérentes établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au
décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

Service communication du SRM - Juin 2026



Rue du Terrier 03 410 DOMERAT
Tel : 04.70.64.23.80 - Mail : accueil@sictomrm.fr
www.sictomrm.com